



Rapport d'activités 2023-2026

Mission démocratie universitaire

Juillet 2026



Avant propos



Une mission au service de la communauté universitaire

La lettre de mission qui m'a été confiée par la Présidence en février 2023, rappelait l'engagement de Nantes Université **"en faveur d'un gouvernement ouvert fondé sur les principes de transparence, de participation et de collaboration"**.

En suivant cette nouvelle feuille de route ainsi que les saisines au cours de l'eau, la Mission Démocratie Universitaire (MDU) - instance indépendante originale que j'ai l'honneur de piloter depuis juillet 2020 - a poursuivi son action visant à **renforcer la démocratie représentative, tout en déployant des outils innovants de participation et de délibération**.

Depuis la rentrée 2023, la mission a ainsi structuré ses travaux autour de grands axes directeurs posés par la feuille de route, pour certains appuyés par des saisines officielles du Conseil d'administration :

- "Accompagner la mise en oeuvre de la conférence de développement durable, observer et évaluer son fonctionnement ;
- Conduire une réflexion sur le statut de l' élu au sein des instances de l'établissement ;
- Conduire une réflexion sur le dialogue avec les étudiants, leur place dans les débats et dans la construction des politiques de l'établissement ;
- Déployer des dispositifs participatifs permettant à la communauté de s'exprimer sur les enjeux de l'établissement, son évolution."



Ces trois dernières années d'activité ont, de fait, été marquées par des chantiers structurants.



Au premier rang d'entre eux figure le soutien à la création d'un Statut de l' élu universitaire. Ce travail de fond, visant à valoriser l'engagement des représentants, a été mené de front avec une réflexion plus globale sur la rénovation du fonctionnement de nos conseils centraux (Conseil d'administration, Conseil académique) et de proximité (Conseils de Pôles).

La MDU a également innové en organisant, pour la première fois à Nantes Université, **une conférence de consensus** constituée d'un jury étudiant, chargé de débattre et de délibérer sur l'expression et le débat politiques étudiants sur nos campus.

Enfin, elle a poursuivi son **accompagnement de la Conférence de développement durable** à travers une démarche d'évaluation, et a contribué à **l'observation du scrutin étudiant** de novembre 2025 afin de faire évoluer au mieux les pratiques démocratiques de notre établissement.

L'adossement à une réflexion scientifique essentielle

Ce travail de conseil et d'accompagnement institutionnel s'est doublé d'une **réflexion scientifique essentielle** sur des sujets encore méconnus au sein de la communauté universitaire française.

Ainsi, et conformément à son mandat, la MDU a fonctionné comme un laboratoire vivant, adossant ses conseils à une réflexion scientifique globale sur les innovations démocratiques et les **grands enjeux de la démocratie universitaire**.

L'accueil d'un **chercheur en post-doctorat dédié à l'étude du rapport des étudiants à l'information scientifique**, combiné à l'organisation de **colloques annuels**, a enfin permis de confronter nos méthodes aux dynamiques nationales et internationales, et enrichir nos pratiques et recommandations.

Cette vitalité intellectuelle a été relayée par de nombreuses communications extérieures, positionnant Nantes Université comme un acteur important et innovant sur ces thématiques démocratiques.

Perspectives de la Mission

Comme le soulignaient les travaux inauguraux de la Mission, **la démocratie universitaire demeure un objet politique et scientifique ignoré.**

Si les actions menées entre 2020 et 2026 ont permis de consolider des dispositifs structurants, **la vitalité de notre modèle institutionnel repose sur un travail constant de co-construction** avec l'ensemble de la communauté universitaire.

La poursuite de cette mission est donc nécessaire pour approfondir la compréhension de cet objet et adapter, au quotidien, nos pratiques de gouvernance aux exigences de transparence, de participation et de délibération.



Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des acteurs — élus, personnels et étudiants — qui, par leur expertise, leur engagement ou leur participation, ont contribué à l'avancement de ces chantiers et au dynamisme de notre démocratie universitaire.



Arnould LECLERC

Responsable de la Mission Démocratie universitaire
Professeur de science politique à Nantes Université





Sommaire

5

NOTRE MISSION ET NOTRE EQUIPE

BILAN D'ACTIVITES 2023-2026

8

CONSEILLER ET ACCOMPAGNER

10	Contribution à la création d'un Statut de l' élu
13	Rénovation du fonctionnement des instances
17	Conférence de consensus sur les modalités du débat étudiant
20	Evaluation de la Conférence de développement durable
24	Observation des élections étudiantes 2025
27	Réflexion sur la création d'un comité "liberté académique"

29

ANIMER UNE REFLEXION SCIENTIFIQUE

31	Colloque annuel
33	Post doctorat (2025-2027)
34	Communications extérieures

35

ANNEXES

37	Liste des communications et publications
39	Liste et liens vers l'ensemble des rapports
40	Poster de présentation de la Mission
41	Programme du Colloque 2024
44	Programme du Colloque 2025



T

NOTRE MISSION ET NOTRE ÉQUIPE

La mission démocratie universitaire

Mission indépendante créée en 2020 au sein de l'établissement, la Mission démocratie universitaire (MDU) a pour objectifs de **renforcer la démocratie au sein de l'université** ; d'expérimenter de nouvelles formes de participation et de délibération pour augmenter l'implication de la communauté ; de **consolider la démocratie représentative** et le rôle des élus ; de permettre l'**implication de la communauté** et l'exercice de la citoyenneté universitaire et enfin, d'**animer une réflexion scientifique** sur la démocratie universitaire.



La mission poursuit depuis 2020, **trois objectifs** distincts mais complémentaires qu'elle assure en relation avec les élu.e.s, l'équipe de direction, les services et chercheurs-euses nantais et invités.

1 CONSEILLER

Conseiller sur le choix des outils démocratiques appropriés pour chacun des dossiers dont elle est saisie.

Une mission qui s'installe...

6 ans

Saisines CA et Présidence uniquement



environ 10

« Grandes » Saisines + des conseils annexes

2 ACCOMPAGNER

Garantir la neutralité des processus déployés auprès de la communauté universitaire et accompagner les élu(e)s en fonction de leurs besoins.

3 RECHERCHER

Animer une réflexion scientifique sur le sens de la démocratie universitaire pour nourrir la pratique et les recommandations.

Une mission de recherche

1 Colloque annuel + Interventions extérieures



1 Sujet de post doctorat :
« Troubles dans le savoir : le rapport des étudiants à la 'vérité' »

SON EQUIPE



RESPONSABLE DE LA MISSION

ARNAULD LECLERC

Professeur de science politique

CHERCHEUR POST DOCTORANT(2025-2027)

GUILLAUME CUNY



CHARGÉE DE MISSION

MANON DAMESTOY



SA PHILOSOPHIE

La philosophie de la Mission Démocratie Universitaire est de **conforter la démocratie représentative** en déployant des outils démocratiques participatifs ou délibératifs comme compléments à l'action des instances élues.

Arnauld LECLERC

Responsable de la Mission



CONTACTEZ-NOUS : MISSION-DEMOCRATIE@UNIV-NANTES.FR

SAISIR LA MISSION

La mission peut être saisie par **la présidente, le directoire, l'équipe de direction, les instances élues de Nantes Université** (conseil d'administration, conseil académique, conseils de pôles, conseils de composante, conseils de structure de recherche, comité social d'administration), **et les établissements membres.**

01 LA SAISINE

Une instance décide collectivement de saisir la MDU : elle précise le sujet et adresse une question ou demande précise à l'attention de la mission.



LA PROPOSITION

02

S'appuyant sur la recherche et les outils de démocratie participative et délibérative dont elle dispose, la mission propose une démarche de concertation à l'instance concernée.



03 LA MISE EN OEUVRE

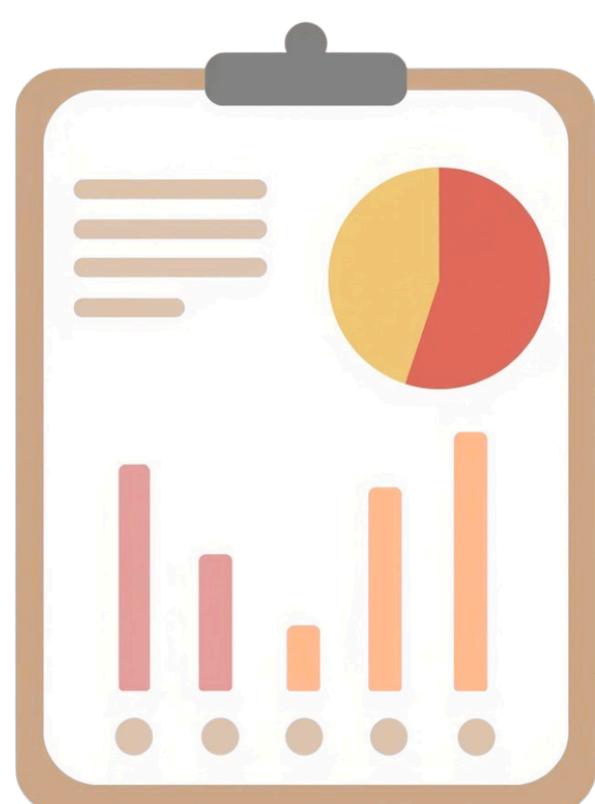
Sur feu vert de l'instance, la mission organise et met en œuvre la démarche décidée par l'instance sur la base de sa proposition initiale.



LE RAPPORT/RESULTATS

04

La mission produit un rapport (ou tout autre document demandé) qu'elle remet et présente à l'instance. Cette dernière est libre de suivre ses recommandations/résultats ou non. Elle justifie sa décision.





2

BILAN D'ACTIVITÉS 2023-2026

CONSEILLER ET ACCOMPAGNER



Sommaire 2

CONSEILLER ET ACCOMPAGNER

10	Contribution à la création d'un Statut de l' élu
13	Rénovation du fonctionnement des instances
17	Conférence de consensus sur les modalités du débat étudiant
20	Evaluation de la Conférence de développement durable
24	Observation des élections étudiantes 2025
27	Réflexion sur la création d'un comité "liberté académique"



2.1

Contribution à la création d'un Statut de l'élue

(2022-2023)

Le Conseil d'Administration de Nantes Université a saisi la Mission Démocratie Universitaire (MDU) le 1er juillet 2022 en vue :

“d'analyser les conditions d'exercice de la démocratie représentative au sein de l'établissement, d'élaborer des recommandations méthodologiques pour conduire la réflexion, d'accompagner le processus de travail et de formuler des préconisations relatives au statut des élus au sein de Nantes Université.”

En réponse, la Mission a produit deux études préalables et rédigé un rapport de concertation :

- la première étude porte sur les dispositifs de reconnaissance de la fonction d'élue à l'œuvre dans les universités européennes (notamment au sein de l'alliance européenne EUniWell) ;
- la seconde étude porte sur les initiatives prises dans ce domaine par les universités françaises ;
- Le rapport de concertation fait, quant à lui, état des échanges de la mission avec les élus de Nantes Université et recense les besoins et propositions exprimés par les élus interrogés concernant les conditions d'exercice de leur mandat.

L'ensemble de la concertation a ainsi représenté plus de 30h d'entretiens avec la grande majorité des 213 élus au sein des instances politiques centrales et de proximité (CA, CAC, Conseils de pôles).

Ces échanges ont permis de faire émerger 9 thèmes dominants qui visaient à structurer un éventuel “Statut de l'élue à Nantes université”, soit :

1. Le droit à la formation ;
2. L'aménagement du travail et des études ;
3. La reconnaissance et valorisation de l'engagement ;
4. L'information des élus ;
5. Les moyens matériels ;
6. Le travail de terrain et le lien avec la communauté ;
7. Les devoirs de l'élue ;
8. La protection fonctionnelle de l'élue ;
9. Le périmètre des élus concernés.

Si la très large majorité des propositions faisaient l'objet d'un large consensus parmi les élus interrogés, les modalités de reconnaissance et/ou valorisation de la fonction comme le périmètre des élus qui devraient être concernés par ce “statut” ont fait l'objet de désaccords importants.

A la suite de ce rapport adressé et présenté aux instances mais aussi d'un travail très lourd d'analyse, de traitement, de complément et de rédaction par les services universitaires et l'équipe politique, l'établissement a soumis au **vote du Conseil d'Administration du 29 mai 2026, l'adoption d'un “Statut de l'élue et de l'élue de Nantes Université”** (adopté avec 25 voix “pour”, 6 voix “contre”).

Aussi, bien que le besoin de clarification du « statut de l'élue » ait été le point de départ des échanges, la préoccupation majeure et unanime des élus s'est rapidement orientée vers le fonctionnement des instances (sentiment d'inutilité, dossiers lourds en urgence, validation *a minima*). Sur cette base, la mission saisisait donc l'occasion de ce rapport pour alerter le CA comme l'équipe de direction sur la **nécessité d'ouvrir le chantier de la rénovation du fonctionnement des instances** afin de répondre au sentiment de “chambre d'enregistrement” largement exprimé par les élus consultés (*Voir dossier suivant*).



SAISINE ET DÉMARCHE

- ➔ **SAISINE** : Conseil d'Administration, Juillet 2022
- ➔ **OJECTIF** : Analyser et formaliser des préconisations concernant le statut des élus de Nantes Université
- ➔ **DEMARCHE** : 2 études préalables sur l'existant + 13 Entretiens avec les listes du CA, du CAC et les 4 Conseils de Pôle

1 QUESTION

De quoi auriez-vous besoin pour assurer vos fonctions d'élus dans les meilleures conditions ?

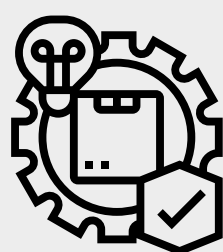
LES 9 AXES DOMINANTS DE LA CONSULTATION



Formation



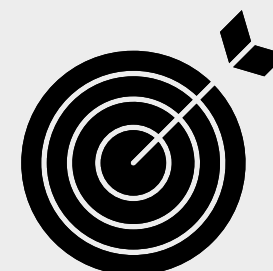
Devoirs



Organisation



Reconnaissance



Périimètre



Moyens



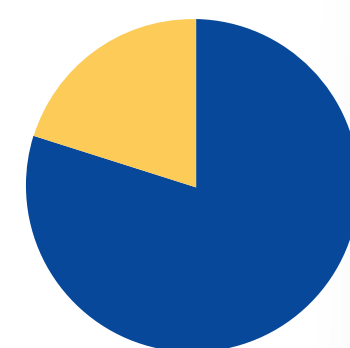
Information



Terrain



Protection



**Large consensus
des élus sur la
majorité des axes**

CONSTAT POSITIF ET ACQUIS

- **Grande adhésion** : démarche très bien reçue par l'ensemble des listes.
- **Fort consensus** : propositions extrêmement convergentes entre les élus.
- **Unanimité sur les socles** : accord sur la formation, les moyens et l'information.
- **Dynamique constructive** : émergence de propositions nouvelles enrichissant le débat.

POINTS DE VIGILANCE - ALERTE

- **Perte de sens** : sentiment partagé par les élus de "ne servir à rien".
- **Urgence démocratique** : fonctionnement à flux tendu qui étouffe le véritable débat.
- **Friction sur la valorisation** : désaccords entre primes, décharges de service ou heures référentielles.
- **Friction sur le périmètre** : débat sur l'application du statut aux instances de composantes et unités.

BILAN ET SUITES

3

RAPPORTS

*Remis à la
Présidence*



STATUT ADOPTÉ

Réuni en séance le 29 mai 2026, le Conseil d'administration adopte le "Statut de l'élue et de l'elu de Nantes Université".



LES PROPOSITIONS CLEFS DU RAPPORT DE CONSULTATION DES ÉLUS DE NANTES UNIVERSITÉ

Ce bilan synthétise les propositions issues des consultations en distinguant les besoins spécifiques des élus étudiants de ceux des personnels (EC/C/BIATSS). Organisée en grands axes thématiques, cette trame non exhaustive visait à structurer un futur statut de l' élu.

APPLICABLES AUX ÉTUDIANTS

- ✓ **Rôle et engagements de l' élu**
Rappel de la responsabilité des élus et de leur comportement, de leur devoir d' assiduité, du respect de la loi et des règles internes à l' établissement...
- ✓ **Périmètre des bénéficiaires**
Un Statut applicable à l' ensemble des élus de Nantes Université ("centraux" et de "proximité"). Application d' un "principe d' égalité" entre tous les élus.
- ✓ **Aménagement des études**
Un régime plus souple : Réviser le régime d' assiduité et d' absence non adapté aux élus ; faciliter le contrôle continu et l' accès aux documents de cours ; vigilance sur le calendrier des séances ; justification permanente d' absence.
- ✓ **Reconnaissance et valorisation**
Un manque de reconnaissance : étendre et mieux appliquer les mécanismes de reconnaissance existants (ECTS, bonification, complément au diplôme, régime spécifique...). Désaccord sur l' évaluation de l' assiduité comme critère d' attribution.
- ✓ **Moyens d' exercice : matériels et financiers**
Révision des délais de transmission des documents de réunion, extension des boîtes mail, droits d' impression, mise à disposition de locaux ; Prise en charge des frais de déplacements ; Prise en charge des repas lors des journées de conseils ; Financement des listes : Simplification et fluidification des procédures de versement des subventions, avec un avis favorable pour l' attribution de ces aides à l' ensemble des listes.
- ✓ **Faire lien avec le terrain**
Amélioration de la communication de l' établissement concernant le rôle des élus - visibilité ; Actualisation des outils de communication (page web, adresses génériques, listes de diffusion, affichage...)
- ✓ **Protection et garanties statutaires**
Respect de la fonction d' élu par la communauté universitaire : contre violences verbales et physiques ; Protection de la fonction d' élu

COMMUNES

- ✓ **Formation**
L' ensemble des élus consultés exprime des besoins très similaires en termes de formation, que ce soit les étudiants ou les personnels. Appelée par les élus à être modulable et flexible (présentiel ou distanciel, niveaux de formation différents allant jusqu' à l' expertise) – selon les besoins et les corps (statuts),

APPLICABLES AUX PERSONNELS

- ✓ **Rôle et engagements de l' élu**
Très peu abordés : certains élus évoquent la nécessaire assiduité aux réunions de Conseil et la nécessaire définition du rôle de l' élu.
- ✓ **Périmètre des bénéficiaires**
Si une part des élus demande l' application du statut à l' ensemble des élus, une part importante entend distinguer les élus des conseils dits "centraux", des autres. Finalement, les élus plaident pour un système souple avec un socle commun.
- ✓ **Aménagement du temps de travail**
Sanctuarisation du temps de préparation et souplesse des autorisations d' absence. Envoi d' un courrier d' information à la hiérarchie.
- ✓ **Reconnaissance et valorisation**
Tensions relatives sur le choix des modalités de reconnaissance : arbitrage entre décharges horaires, attribution de primes ou heures intégrées au référentiel. Prise en compte de l' engagement dans l' avancement de grades et promotions.
- ✓ **Moyens d' exercice : matériels et financiers**
Manque de temps, d' outils, de moyens et de légitimité pour consulter et représenter : Mise à disposition d' un local permanent ou d' un espace de travail en libre accès. Remboursement systématique des frais de transport pour les conseils. Accès à des moyens informatiques dédiés et extension du droit d' impression. Clivage entre les partisans d' un budget propre aux listes et les opposants.
- ✓ **Faire lien avec le terrain**
Meilleure visibilité des élus (en ligne) et de leur rôle. Meilleurs moyens de diffusion. Extension de l' heure syndicale à l' ensemble des listes pour faciliter les rencontres avec les collègues.
- ✓ **Protection et garanties statutaires**
Garantie d' une liberté d' expression totale au sein des conseils pour encourager la prise d' initiative sans crainte de répercussions. Obligation pour l' université de protéger activement ses élus contre les menaces, violences, discriminations ou pressions liées au mandat.

- ✓ **Accès à l' information**
Exigence stricte sur le respect des délais de transmission des dossiers pour stopper le fonctionnement "en urgence" et permettre de consulter la base avant les votes. Diffusion des ordres du jour plus tôt. Mise en place d' un référent dans l' équipe de direction pour l' information des élus. Langue de travail en français. Demande d' un droit de suite.



2.2

Rénovation du fonctionnement des instances de Nantes Université (2023-2024)

Réunis en séance le 24 novembre 2023, les élus du Conseil d'administration ont voté, à l'unanimité (moins une abstention), la saisine de la mission dans la continuité du chantier consacré au Statut de l' élu en 2023 : *“Le conseil d'administration approuve l'élargissement de la saisine de la mission démocratie universitaire et lui demande de **mener une nouvelle réflexion sur le fonctionnement des instances (CA, CAc et conseils de pôles)** [...] formuler des préconisations qui permettront de finaliser le statut de l' élu et **d'engager une rénovation du fonctionnement des instances de Nantes Université.**”*

Les rapports de consultation, établis en août 2024 et janvier 2025 par la Mission Démocratie Universitaire, concluent ainsi une démarche consultative de grande ampleur débutée en novembre 2023. Suivant son mandat, la mission a cherché à transformer le fonctionnement des organes centraux (CA et CAc) et de proximité (Pôles) en **s'inspirant des modèles parlementaires**, tout en respectant la spécificité des élus universitaires non professionnels et contraintes administratives.

Le **diagnostic initial**, issu des échanges entourant la création d'un “statut de l' élu” mettait en évidence trois points critiques :

- Le sentiment persistant des élus d'exercer dans des “chambres d'enregistrement” ;
- L'engorgement des ordres du jour empêchant la délibération de fond ;
- Un sentiment d'illégitimité ressenti par certains élus, notamment les étudiants et les personnels BIATSS.

Pour pallier ces difficultés, la mission a ainsi organisé des groupes de travail par instance entre mars et juin 2024, impliquant élus du CA et du CAc et à l'automne 2024 concernant les Conseils de Pôles.

La philosophie des réformes proposées pour le CA et le CAc reposait sur l'anticipation et la structuration : il s'agissait de **libérer du temps de débat en amont**,

par la création d'organes préparatoires et la mise en place d'outils de priorisation. La mise en place d'une Commission préparatoire, la définition d'un calendrier politique annuel et l'instauration de votes bloqués pour les dossiers techniques sont les piliers de cette nouvelle organisation, permettant de recentrer les séances plénières sur les **débats stratégiques**.

Les conseils de pôle semblent, quant à eux, embolisés par une charge de travail excessive et des fonctionnements hétérogènes, peinant ainsi à offrir un espace suffisant pour une véritable délibération collective. Pour y remédier, la Mission préconise de recentrer ces instances sur les enjeux stratégiques (la formation) et de simplifier les processus tout en **renforçant l'articulation nécessaire entre les pôles, les composantes et la présidence.**

L'appropriation ou l'acceptation de ces nouveaux outils par les élus est variable. Si les propositions visant à faciliter l'initiative (droit d'amendement, droit de pétition, droit de suite) recueillent un avis globalement favorable, des **craintes subsistent quant à la complexification administrative, à la charge de travail induite et au risque de professionnalisation excessive** de la fonction d' élu. Si certaines recommandations visent effectivement une transformation radicale du fonctionnement des instances, certaines relèvent plutôt d'une formalisation de pratiques empiriques pour en faire des droits garantis, favorisant ainsi une délibération plus argumentée et une meilleure reddition des comptes devant la communauté universitaire.

Ces outils, précisés auprès de la présidence, doivent désormais **faire l'objet d'une évaluation de faisabilité** par la Cellule des affaires institutionnelles (CAI) et l'équipe de direction avant toute mise en œuvre opérationnelle qui nécessite, nécessairement, un temps long. Une série de mesures a cependant déjà été déployée durant l'année 2026.

SAISINE ET DÉMARCHE



- ➔ **SAISINE** : Conseil d'Administration, Novembre 2023.
- ➔ **OJECTIF** : Renouveler l'intérêt pour les conseils (notamment pour les PE du CA) en recentrant les débats sur les sujets stratégiques et en renforçant le rôle des élus dans l'orientation des priorités d'établissement.
- ➔ **DEMARCHE** : 3 groupes de travail (CA, CAc, Conseils de Pôles), 2 réunions par GT, des retours écrits, des entretiens avec les personnalités extérieures du CA.

TROIS DÉFIS CLEFS

1. Le sentiment persistant des élus d'exercer dans des **"chambres d'enregistrement"** ;
2. L'**engorgement des ordres du jour** empêchant la délibération de fond ;
3. Un **sentiment d'illégitimité** ressenti par certains élus, notamment les étudiants et les personnels BIATSS.

1 QUESTION

Quelles modalités de fonctionnement pour libérer du temps, donner plus de pouvoir d'influence et faciliter l'appropriation ?

LES GRANDS PILIERS DE LA RÉFORME

Redonner du Sens Politique	Transformer les conseils perçus comme "chambres d'enregistrement" en lieux de débat stratégique et de délibération.
Efficacité opérationnelle	Simplifier les processus, alléger les ordres du jour des dossiers purement techniques, et clarifier le rôle de chaque instance.
Proximité & Transparence	Améliorer la circulation de l'information vers la communauté et renforcer la légitimité des élus par une meilleure visibilité.

SYNTHÈSE PAR INSTANCE

CA et CAc	- Opérer une transition vers un modèle parlementaire favorisant la délibération. - Fournir une "boîte à outils" aux élus pour faciliter leur rôle de représentant. - Tester en phase pilote des mesures plus structurantes : commissions préparatoires, procédures de vote bloqué, droits d'amendement et de report.
Conseils de pôles	- Décentraliser des tâches techniques chronophages (ex : maquettes) ; - Fournir une "boîte à outils" aux élus pour faciliter leur rôle de représentant ; - Clarifier la répartition des compétences entre les différents niveaux (pôles, composantes, unités, services centraux) et créer un groupe de travail dédié (confier aux Pôles l'offre de formation).

BILAN ET SUITES

2

RAPPORTS

Remis à la
Présidence



TRAVAIL DE MISE EN OEUVRE EN COURS

Engagé par la Présidence avec la Mission, la
Direction des Services et la CAI



CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ACADÉMIQUE: LES PROPOSITIONS

CLEFS DU RAPPORT

Les propositions de réforme suivantes visent à moderniser le fonctionnement du Conseil d'Administration et du Conseil Académique en favorisant un débat plus stratégique (voir FOCUS) et une implication accrue des élus. Ce cadre opérationnel cherche à répondre directement aux enjeux de représentativité et d'efficacité identifiés par la Mission et les élus. Elle propose une boîte à outils complète de parlementarisation qui peut être déployée progressivement pour s'adapter au mieux au contexte universitaire et administratif.

LES PISTES DE RÉOLUTION ENVISAGÉES

DOMAINE	SOLUTIONS PROPOSÉES PAR LA MDU
GOUVERNANCE ET PRÉPARATION	Création d'une Commission préparatoire (CP CA/CAC).
	Président du Conseil élu (expérimentation).
ORGANISATION DES DÉBATS	Programmation annuelle (débats stratégiques).
	Commission "affaires générales".
	Procédure de votes bloqués.
	Droit d'amendement.
INFLUENCE DES ÉLUS	Droit d'initiative (débats d'actualité).
	Commissions d'information.
	Droit de suite (interpellation orale/écrite).
PARTICIPATION & LIEN	Droit de pétition.
	Explications de vote.
	Vote par appel nominal / secret.

POINTS DE VIGILANCE ÉLUS

CHARGE DE TRAVAIL

Les élus craignent une "inflation organisationnelle" et une professionnalisation excessive de la fonction.

REPRÉSENTATIVITÉ

Les "petites listes" s'inquiètent de leur capacité à être représentées dans toutes les nouvelles commissions.

COMMUNICATION

Les élus sont majoritairement opposés à l'enregistrement vidéo des séances.

BESOIN DE SOUTIEN

Il existe une demande forte pour un meilleur accès à l'information et un soutien des services administratifs pour faciliter l'appropriation des dossiers (notamment de la part des PE)



FOCUS - STRATÉGIQUE VS AFFAIRES COURANTES

Est **stratégique**, ce qui relève :

- de la politique globale d'établissement, de l'actualité politique de l'ESR ou de l'établissement,
- de nominations à des postes clefs,
- de mutations règlementaires/de fonctionnement importantes
- de sujets politiquement sensibles pour l'établissement à un temps donné (ex : coupes budgétaires, conventions internationales, valorisation des personnels...)

Les dossiers préalablement discutés (avec avis) au sein d'autres instances (CSA, CVE, CAC...) ont, par nature, un caractère « moins stratégique » pour le CA – sauf désaccord important.

LES PRIORITÉS

- 1 Se **rapprocher d'un modèle parlementaire** qui fait place à la délibération et outille ses élus par :
- 2 • La **mise en place de certaines mesures consensuelles** permettant un fonctionnement plus fluide du conseil et la mise en place d'une **boîte à outils** permettant aux élus de mieux assurer leur rôle de représentants ;
- 3 • La mise en place, **en phase de test** avant la sortie de l'EPE, d'une série de **mesures plus "lourdes"** ou innovantes telles que la procédure de vote bloqués, les reports de votes, la présidence de conseil, le droit d'amendement, la commission préparatoire et commission "affaires générales" ...



CONSEILS DE PÔLES : LES PROPOSITIONS CLEFS DU RAPPORT

Ces mesures, formulées par la Mission et nourries par les échanges avec les élus lors des groupes de travail, visent à restructurer le fonctionnement des conseils de pôles - très hétérogène - pour mieux répondre aux difficultés identifiées sur le terrain. En intégrant les retours exprimés par les élus consultés, ces propositions cherchent à offrir des solutions adaptées pour renforcer la qualité de la délibération, le rôle des élus dans ces instances mais aussi à clarifier leurs compétences.

A noter que la boîte à outils proposée aux élus "centraux" doit être à disposition des élus de proximité lorsque cela est possible et pertinent.

LES INSATISFACTIONS EXPRIMÉES

EFFET "CHAMBRE D'ENREGISTREMENT"

Sentiment prédominant d'un flux tendu de dossiers (techniques) ne laissant aucune place à la délibération politique et argumentée.

GESTION & PROCÉDURES

- Réception tardive des documents.
- Surcharge de dossiers techniques (ex: maquettes de diplômes).
- Difficulté de communication avec la communauté universitaire.
- Frontières de compétences floues entre Pôles et Composantes.



LES PISTES DE RÉOLUTION ENVISAGÉES

AXE I : FONCTIONNEMENT & OUTILS

- Délai de transmission de 7 jours ouvrés.
- Systématisation de l'exposé des motifs.
- Droit d'amendement pour les élus.
- "Vote bloqué" pour les dossiers techniques.

AXE II : COMPOSITION

- Limitation stricte du cumul de mandats (Direction Pôle / Composante).
- Amélioration des flux d'information entre conseil restreint et plénier.
- Maintien de l'autonomie des élus (refus d'ouvrir le restreint aux directeurs de composantes).

AXE III : COMPÉTENCES

- Clarification : recentrer les Pôles sur la stratégie globale (4-5 ans).
- Simplification : renvoyer les modifications mineures de maquettes aux composantes.
- Dialogue : faire du Pôle le lieu de débat de l'offre de formation.

LES PRIORITÉS

- 1** La **mise en place de mesures communes aux quatre pôles** et permettant de fluidifier le fonctionnement des conseils et renforcer leurs élus ; avec une vigilance particulière sur le travail et bien-être des personnels chargés de leur mise en oeuvre.
- 2** La **mise en place de mesures particulières à chacun des pôles** selon leur degré d'avancement, d'intégration et d'organisation : envisager des mesures à la carte ;
- 3** La **clarification des compétences attribuées aux pôles**, aux composantes, aux unités de recherche et aux services centraux ;
- 4** Suivant cet objectif, la **mise en place d'un groupe de travail dédié** à la relation entre pôles, composantes, unités de recherche et services/instances centraux.



2.3

Conférence de consensus sur les modalités du débat étudiant (2025)

A de multiples reprises ces dernières années, les universités – françaises et étrangères – ont été sous le feu des projecteurs en raison de débats politiques extrêmement polarisés pouvant aller jusqu'à des conflits ouverts au sein de la communauté étudiante. Face à ces conflits en cascade, les universités se sont retrouvées fortement contestées aussi bien à l'interne qu'à l'externe quant à leur capacité à gérer sereinement l'expression étudiante sur les campus. Cette nouvelle donne politique interroge en effet la **capacité des universités à se réguler pour demeurer des espaces de savoirs ouverts mais aussi des lieux de débat d'idées contradictoires**.

Dans ce contexte national particulier, la Présidence de Nantes Université a saisi la Mission démocratie universitaire à la rentrée 2024 pour préconiser une méthode de travail permettant de **faire émerger un nouveau cadre de régulation du débat politique étudiant**.

En réponse, la Mission a ainsi préconisé le recours à **une Conférence de consensus** telle qu'elle a été formalisée par le *Danish Board of Technology* du parlement danois. L'innovation majeure de ce processus réside dans sa méthodologie délibérative, rompant avec les modes de représentation classiques. Un jury composé de seize étudiants, incluant un président étudiant, a été constitué par tirage au sort, garantissant ainsi une représentativité diversifiée, loin des cercles militants habituels (exclus du tirage). Ce jury a suivi un parcours rigoureux, alternant phases d'information et confrontations directes avec des experts, afin de s'approprier la complexité des enjeux juridiques et institutionnels avant de formuler des recommandations.

Les résultats de ces travaux sont substantiels, se traduisant par plus d'**une centaine de propositions dont environ quarante ont fait l'objet d'un consensus fort**. Ces recommandations s'articulent autour de six axes transversaux :

1. La sensibilisation aux principes de liberté d'expression par la formation ;
2. L'encadrement des campagnes électorales ;
3. La création d'une charte collective du débat d'idées ;
4. Le renforcement de la sécurité des campus ;
5. La régulation des interventions extérieures via des modérateurs neutres ;
6. Une gouvernance institutionnelle plus transparente et à l'écoute des associations.

Ces mesures dessinent une nouvelle architecture du débat public au sein de l'université, cherchant à protéger la pluralité tout en responsabilisant l'ensemble des acteurs.

Le retour du jury montre cependant quelques limites inhérentes à une première expérience, soit : une formation initiale insuffisante pour maîtriser pleinement la technicité des sujets et un temps de délibération à huis clos trop restreint pour permettre une réelle argumentation des propositions.

Aussi, les retours de la Commission de la Vie Étudiante ont permis de soulever des points de vigilance essentiels parmi les propositions du jury, notamment concernant la complexité juridique de certaines contraintes et la difficulté pratique d'isoler l'université des dynamiques militantes nationales.

Prenant note de ce rapport et du premier retour de la CVE, **l'établissement établit une feuille de route claire pour les années à venir**, actant une volonté institutionnelle d'opérationnaliser ces mesures dès les prochaines échéances électorales (novembre 2025), tout en poursuivant une réflexion de fond sur la sécurité et la démocratie universitaire.



CETTE APPROCHE PARTICIPATIVE VISAIT À TRANSFORMER UNE CONFRONTATION POTENTIELLE EN UN EXERCICE CONSTRUCTIF DE DÉMOCRATIE UNIVERSITAIRE. ELLE NE VISE PAS À REMPLACER LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE MAIS À SOUTENIR LA DÉCISION DE SES ÉLUS.



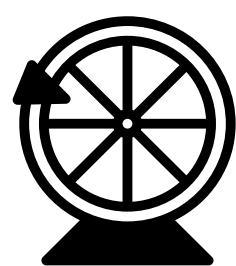


CONTEXTE ET SAISINE DE LA PRÉSIDENTE

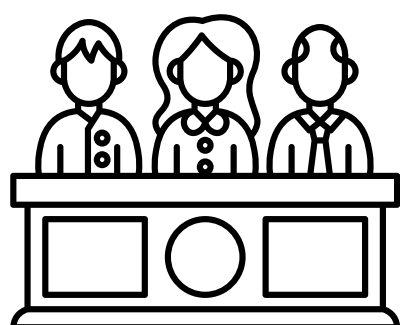
- ➔ **SAISINE** : Saisie par la Présidence afin d'apaiser les tensions observées lors de précédentes périodes électorales.
- ➔ **OBJECTIFS** : Définir un cadre serein pour le débat politique étudiant à Nantes Université. Apaiser le débat électoral, définir les modalités d'expression étudiante lors de mouvements sociaux et structurer l'accueil de personnalités extérieures, pour garantir la liberté d'expression et préserver le fonctionnement serein de l'établissement

LA DÉMARCHE : CONFÉRENCE DE CONSENSUS

1 - Tirage au sort

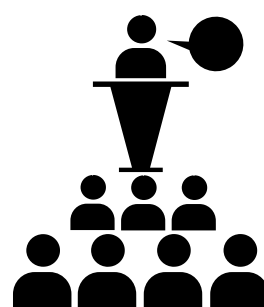


2 - Jury constitué et informé



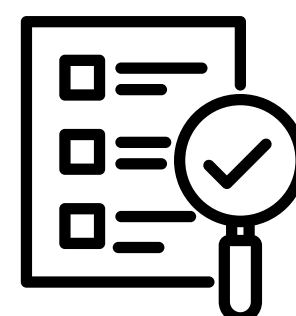
16 JURÉ.E.S

3 - Auditions d'experts sur 2 jours



11 EXPERT.E.S

4 - Huis clos du jury et rapport



+ **100** RECOMMANDATIONS

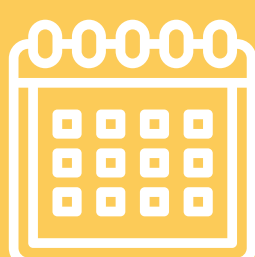
3 QUESTIONS POSÉES AU JURY

- **Modalités électorales internes** : Quelles règles instaurer pour garantir un débat étudiant libre et de qualité (incluant sécurité et fonctionnement de l'établissement) pendant les campagnes ?
- **Expression sur politique extérieure** : Comment accueillir l'expression politique étudiante lors de mouvements sociaux ou de campagnes extérieures à l'université ?
- **Conférences sensibles** : Comment accueillir des personnalités politiques ou des sujets controversés (hors périodes de campagne) sans entraver le bon fonctionnement de l'établissement ?

RAPPORT DU JURY : 6 AXES DE RECOMMANDATIONS

1 Sensibilisation et formation	2 Encadrement de la campagne	3 Charte du débat d'idées
4 Sécurité	5 Invités externes	6 Autres réflexions

BILAN ET SUITES



UN CALENDRIER DE TRAITEMENT

COURT TERME

Mesures opérationnelles pour les élections étudiantes de novembre 2025.

MOYEN TERME

Élaboration collective d'une « Charte du débat d'idées ».

LONG TERME

Stratégie globale de sécurité des campus.



LE RAPPORT DU JURY : SYNTHÈSE

Suite à deux journées d'auditions d'expert.e.s désigné.e.s par le comité d'organisation, le jury étudiant produit - en toute autonomie - un rapport dense (environ 40 propositions unanimes et de nombreuses autres propositions). Il décide de structurer sa réponse aux trois questions posées à travers 6 thématiques transversales que les membres identifient durant leurs auditions. Son rapport a fait l'objet d'une publication et est accessible en ligne - les propositions faisant consensus ont été surlignées en gras pour une meilleure compréhension. Voici une synthèse de ce rapport :

LES GRANDS AXES DU RAPPORT DU JURY

Partie 1 - Sensibilisation et Formation

- Formation et information des étudiants et personnels à la vie démocratique de l'université et aux modalités de vote ;
- Mise en ligne d'un ensemble de documents ressources (guides, contact, fonctionnement de l'établissement, engagement associatif..) ;
- Développement de l'esprit critique (ateliers) ;
- Formation des personnels de sécurité au cadre universitaire ;
- Rappels sur les réseaux sociaux NU des grands principes : liberté d'expression et limites, objectifs démocratiques, liste des élus et de leur rôle.

Partie 2 – Encadrement de la campagne étudiante

- Allonger la période électorale ;
- Créer un cadre de débat et y garantir la pluralité d'opinions ;
- Créer un guide électoral explicitant les règles d'encadrement de la campagne, de sécurité et les sanctions encourues - devant être signé par les listes/candidats ;
- Créer des espaces d'information institutionnels dédiés à chaque candidat : tractage, affichage, newsletter,... ;
- Exclure les militants externes des débats.

Partie 3 – Charte du débat d'idée et de la démocratie à l'université

- Rédaction collective, impliquant les étudiants en groupes de travail, d'une Charte du débat d'idée, rappelant :
 - Neutralité de l'université (différence entre ce qui se dit à l'université et ce que dit l'université) ;
 - Respect de la pluralité des opinions ;
 - Liberté d'expression ;
 - Responsabilisation individuelle, syndicale et de l'administration ;
 - Echanges producteurs de savoir qui s'inscrivent dans le cadre scientifique.

Partie 4 – Réflexion sur la “sécurité” sur les campus

- Rappel sur l'obligation de respect du règlement intérieur et sur la nécessité d'appliquer les sanctions existantes en cas de non-respect (sans durcissement), y compris par une condamnation systématique par dépêche de la direction ;
- Désaccord du jury concernant les modalités de prise en charge des frais de sécurité lors d'événements organisés par les syndicats ;
- Mise à disposition facilitée d'une salle pour les AG avec émargement à l'entrée ;
- Sanctions en cas d'AG « sauvage » sans réservation ;
- Mise en place d'un mur d'expression pour limiter les tags en dehors.

Partie 5 – Procédure d’“interventions externes”

- Formation de modérateurs neutres pour l'animation des débats et assurer la pluralité d'opinions ;
- Présence de chercheurs sur les tables-rondes ;
- Importance de la pluralité, y compris de la représentation des minorités ;
- Mise en place d'une équipe de fact-checking ;
- Invitations hors campagnes internes doivent venir des associations qui en assument la responsabilité et ouvrent l'accès à tous.

Partie 6 – Réflexions pour la direction de Nantes Université

- Expliciter les modalités d'utilisation des réseaux sociaux dans le RI ;
- Meilleure communication/transparence des décisions des instances (via Madoc pour les étudiants) ;
- Mise en place d'une équipe dédiée à l'écoute des besoins et des problèmes des associations ;
- Application réelle des sanctions existantes, sans durcissement ;
- Repenser la stratégie de communication – surcharge des boîtes mail.



2.4

Evaluation de la Conférence de développement durable (2025 - 2026)

Saisie par la présidence de Nantes Université dès le printemps 2021, la Mission Démocratie universitaire a **accompagné la conception puis le déploiement de la Conférence de Développement Durable**. Officiellement inscrite dans les Statuts de l'établissement et lancée à la rentrée 2023, cette instance a été pensée comme une véritable "convention citoyenne" à l'échelle universitaire. Elle vise à impulser, conseiller, évaluer et interpeller l'institution sur la cohérence de ses politiques au regard des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies.

À la rentrée 2025, après deux saisons d'activité, la Présidence de l'université a de nouveau sollicité la MDU afin de **mesurer la vitalité et la portée démocratiques du dispositif et de formuler des préconisations pour en assurer la pérennité**. L'évaluation conduite s'est structurée autour de cinq piliers fondamentaux :

- La **représentativité et la légitimité** du mode de désignation ;
- Les **conditions d'exercice** du mandat et les moyens alloués aux membres ;
- La **qualité délibérative** et l'horizontalité des échanges ;
- La **transparence** et la responsabilité quant à la diffusion des travaux ;
- L'**impact institutionnel** et l'intégration réelle de la Conférence dans le pilotage de l'établissement.

Le bilan tiré de ce premier cycle d'activité **confirme la solidité procédurale et la valeur ajoutée du modèle**. Le recours au tirage au sort garantit une pluralité statutaire et une diversité de points de vue qui complètent utilement les instances décisionnelles traditionnelles.

La Conférence a démontré sa capacité à constituer un espace d'expression convivial et horizontal, soutenu par une politique de transparence rigoureuse (publicité des débats, mise à disposition des données).

Pour autant, l'évaluation souligne que la portée démocratique du dispositif doit désormais dépasser la seule dimension symbolique pour **garantir une efficacité opérationnelle durable**. Plusieurs points de vigilance stratégiques ont ainsi été identifiés :

- **L'instruction et le suivi des avis** : Si les saisines directes émanant de la gouvernance bénéficient d'un circuit de traitement identifié, les préconisations issues de l'auto-saisine rencontrent des difficultés d'intégration au sein des services administratifs, créant un décalage entre phase délibérative et mise en œuvre.
- **La stabilisation de la participation** : L'érosion de la présence, en particulier du collège étudiant, et le taux de refus au tirage au sort imposent une révision des modalités de reconnaissance de l'engagement comme la composition de l'instance.
- **L'ancrage territorial au sein de l'EPE** : La légitimité à long terme de l'instance repose sur sa capacité à représenter l'ensemble des composantes et établissements membres de l'Établissement Public Expérimental, y compris les plus distants.

Après trois années de fonctionnement, la Conférence de Développement Durable doit évoluer. Cela implique l'instauration d'un droit de suite contraignant, obligeant l'institution à formaliser une réponse argumentée aux avis produits, ainsi que la structuration d'interfaces renforcées avec le pilotage administratif (notamment à travers une « conférence des services »).



L'ENJEU DES PROCHAINES SAISONS SERA DE DÉMONTRER QUE LA VOIX DES TIRÉS AU SORT EST UN MOTEUR DURABLE DE L'ACTION PUBLIQUE UNIVERSITAIRE, CAPABLE DE TRADUIRE L'URGENCE ÉCOLOGIQUE EN POLITIQUES DE SITE COHÉRENTES ET PARTAGÉES.





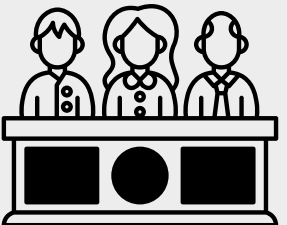
CONTEXTE ET SAISINE DE LA PRÉSIDENTE

- **SAISINE** : Présidence, septembre 2025.
- **OBJECTIF** : Analyser le fonctionnement de la Conférence pour garantir l'ancrage démocratique et l'efficacité opérationnelle de l'instance.
- **DEMARCHE** : Des entretiens, une observation *in situ* de la saison 3, une analyse des documents de travail.

1 ASSEMBLÉE
3 SAISONS
24 MEMBRES

LES 5 ENTRÉES DE L'OBSERVATION

1



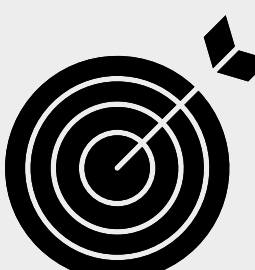
Composition et représentation

2



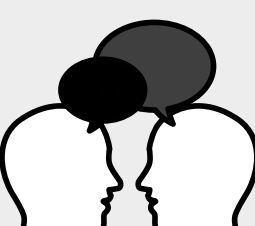
Moyens

5



Impact institutionnel

3



Qualité délibérative

4



Transparence

DES ACQUIS SOLIDES

- **Innovation statutaire** : Pionnière en France : intégration permanente du citoyen usager dans les statuts de l'EPE.
- **Haute qualité délibérative** : Espace d'expression horizontal, acculturation rapide et production d'avis étayés.
- **Rigueur & Transparence** : Publicité des débats, données de cadrage ouvertes et vote au jugement majoritaire.
- **Pilotage équilibré** : Coprésidence mixte efficace associant un VP interne et une personnalité extérieure qualifiée.

L'INSTRUCTION ET LE SUIVI DES AVIS
LA STABILISATION DE LA PARTICIPATION
L'ANCRAGE TERRITORIAL AU SEIN DE L'EPE ET LE PORTAGE POLITIQUE

3
DÉFIS

LES PISTES DU RAPPORT

RECRUTEMENT & SOCLE

Passage à 36 membres : (+6 étudiants, +6 personnels) pour sécuriser le quorum.
Tirage à 2 paliers : Tirage intégral + tirage parmi des volontaires
Ancrage EPE : Sécuriser la représentation de l'ensemble des établissements membres.

VALORISATION & RYTHME

Statut de l' élu : Garanties, droits, crédits ECTS et étude d'une indemnisation.
Saisons Denses : Travail regroupé sur 3 à 4 blocs de 2 jours pour renforcer l'assiduité.

IMPACT & DROIT DE SUITE

Droit de suite : Réponse obligatoire de l'établissement à l'ensemble des préconisations.
Conférence des services : Interface renforcée avec les directions opérationnelles.

BILAN ET SUITES



RAPPORT

Remis à la Présidence à l'été 2026

→ **36** →

RECOMMANDATIONS



TRAVAIL D'ANALYSE EN COURS

Réception et traitement des préconisations par la présidence et l'équipe pilote de la conférence.



LA LISTE COMPLÈTE (NON DÉTAILLÉE) DES RECOMMANDATIONS

Sur la base de l'ensemble du travail d'évaluation, des échanges avec les différents acteurs (pilotes de la conférence, équipe politique...) et de l'analyse des trois premières saisons de la Conférence, la mission formule une série de 36 recommandations à l'attention de l'établissement, en voici la liste :



COMPOSITION ET
REPRÉSENTATIVITÉ



CONDITIONS
D'EXERCICE

RECOMMANDATION 1 : Augmenter l'effectif à 36 membres
RECOMMANDATION 2 : Instaurer un tirage au sort à deux paliers (tirés + candidats)
RECOMMANDATION 3 : Expérimenter le « Volontariat Ciblé »
RECOMMANDATION 4 : Le mandat « 1 an renouvelable une fois »
RECOMMANDATION 5 : Adossement au « Statut de l' élu »
RECOMMANDATION 6 : Reconnaissance académique et rémunération
RECOMMANDATION 7 : Statut « Alumni / Ambassadeur »
RECOMMANDATION 8 : Dé-personnifier la fonction de « Président »
RECOMMANDATION 9 : Désynchroniser le changement de présidence
RECOMMANDATION 10 : Vigilance sur la transparence du mode de désignation
RECOMMANDATION 11 : Sécuriser la sincérité du tirage au sort et la communication au sein de l'EPE et renforcer la participation des membres
RECOMMANDATION 12 : Unifier les accès numériques et documentaires
RECOMMANDATION 13 : Refondre le calendrier : Le format « Saisons Denses »
RECOMMANDATION 14 : Utiliser des sessions extraordinaires en cas de saisine
RECOMMANDATION 15 : Institutionnaliser la « Sortie des murs » (Voyage d'études, sortie de terrain)
RECOMMANDATION 16 : Pérennisation du « kit de ressources »



QUALITÉ
DÉLIBÉRATIVE
DES ÉCHANGES



TRANSPARENCE ET
RÉDITION DES COMPTES



INSCRIPTION DANS LA
GOUVERNANCE ET MISE EN ŒUVRE

RECOMMANDATION 17 : Réguler l’information descendante et sanctuariser les temps de huis clos
RECOMMANDATION 18 : Maintenir la posture de « facilitation-tuteur » du coordinateur
RECOMMANDATION 19 : Installer la conférence sans caméras ni micros
RECOMMANDATION 20 : Diversifier les formats de livrables selon les publics cibles
RECOMMANDATION 21 : Incarner la délibération par un réseau d'ambassadeurs de proximité
RECOMMANDATION 22 : Poursuivre la décentralisation par l'itinérance sur les campus
RECOMMANDATION 23 : Ouvrir la Conférence aux campus (et personnels)
RECOMMANDATION 24 : Instaurer une « Chronique du Fond » pour une transparence de contenu
RECOMMANDATION 25 : La concertation en ligne comme plateforme de dialogue continu
RECOMMANDATION 26 : Accentuer la place de la Conférence dans les évènements d’établissement
RECOMMANDATION 27 : Instituer le « mandat négocié » pour l’auto-saisine
RECOMMANDATION 28 : Institutionnaliser le suivi opérationnel par un COPIL élargi « distant »
RECOMMANDATION 29 : Pérennisation de la procédure de traitement opérationnel
RECOMMANDATION 30 : Créer une « Conférence des Services » transversale et assurer le « droit de suivi »
RECOMMANDATION 31 : Articulation avec les dispositifs de financement (Fonds TEDS)
RECOMMANDATION 32 : Adopter un cycle de mandat bisannuel alternant “Conception” et “Suivi”
RECOMMANDATION 33 : Mobiliser la présidence extérieure pour le portage des avis en instance
RECOMMANDATION 34 : Travailler à l'acculturation préalable des élus
RECOMMANDATION 35 : Faire évoluer l’identité de l’instance vers une « Assemblée du Développement Durable »
RECOMMANDATION 36 : Accorder plus de visibilité aux avis sur le site internet de la Conférence



2.5

Observation des élections étudiantes (2025-2026)

Le scrutin usager de l'année universitaire 2025/2026 s'inscrit dans un contexte institutionnel sensible. Il fait suite au précédent de 2023, marqué par un climat de tensions vives et des heurts entre organisations étudiantes qui avaient durablement impacté la vie de l'établissement.

Face à la nécessité de **restaurer un climat de confiance et de tester la robustesse des nouveaux ajustements institutionnels**, la présidente de Nantes Université a saisi la Mission démocratie universitaire à la rentrée 2025/2026. Intervenant en tant qu'observatrice externe, la Mission a reçu pour mandat d'« **analyser le processus démocratique, la préparation et le déroulement du scrutin, ainsi que la participation étudiante** ».

Le rapport de la mission démontre que le scrutin de 2025 marque une étape singulière dans l'histoire démocratique de Nantes Université. S'il témoigne d'une **amélioration indiscutable du climat global** par rapport aux violences physiques de la mandature 2023, il révèle également la fragilité d'un équilibre maintenu sous une surveillance étroite et des arbitrages institutionnels de dernier recours pour garantir l'ordre public. Ainsi, malgré cette accalmie relative, **la "culture du débat" demeure plus que précaire – voire rejetée par une partie des ORE**. Le dernier jour du scrutin a ainsi fonctionné comme un révélateur des limites de la pacification. Confrontée à plusieurs épisodes violents et une menace caractérisée à l'ordre public, la Présidence a finalement pris la décision exceptionnelle de suspendre toute propagande physique à quelques heures de la clôture du scrutin.

Ainsi, si la campagne de 2025 est une réussite opérationnelle — le dispositif de sûreté comme la présence des équipes sur le terrain ayant empêché les débordements — il laisse un goût d'inachevé. **La pacification politique semble impossible à garantir totalement dans un contexte de polarisation croissante** où les ORE existent moins par leur programme que par une posture d'opposition frontale « au camp d'en face ».

En ce sens, la première limite du travail remarquable opéré par les acteurs – mais aussi de cette étude de la MDU – est de se limiter au rappel, au perfectionnement et à l'accompagnement de l'appropriation des règles du jeu démocratique qui ne peuvent pas tout face à la volonté politique d'une partie des ORE d'en découdre par des voies moins pacifiques.



LA DÉMOCRATIE REPOSE D'ABORD SUR L'INTELLECTUALISATION DE LA DISPUTE SOCIALE, SUR UNE CONFRONTATION D'IDÉES ET D'ARGUMENTS CE QU'UNE CAMPAGNE ÉLECTORALE CHERCHE À RENDRE VISIBLE POUR TOUS.



Lorsque certaines ORE privilégient l'invective verbale, l'intimidation, le rapport de force, elles se détournent – sans en avoir une pleine conscience – du principe d'euphémisation des rapports sociaux sur lequel est construit la démocratie.

Les recommandations de la mission - présentée ci-dessous - ont été formulées en direction de la Présidence, mais aussi présentées et discutées avec l'ensemble de l'équipe en charge de l'organisation des scrutins à Nantes Université. Comme toutes les recommandations de la mission, elles n'ont pas de caractère obligatoire.



AU-DELÀ DES RÈGLES DU JEU ÉLECTORAL, C'EST DONC À UN CHANTIER PLUS LARGE QU'EST CELUI D'UNE MEILLEURE APPROPRIATION DE L'IDÉE DE DÉMOCRATIE AUQUEL NOUS SOMMES CONFRONTÉS.





25 - 27

NOVEMBRE

CONTEXTE ET SAISINE DE LA PRÉSIDENTE

- **SAISINE** : À la suite du scrutin de 2023 marqué par de fortes tensions institutionnelles, la Présidente de Nantes Université a saisi la Mission afin d'observer en toute indépendance l'ensemble de la séquence électorale de novembre 2025.
- **OBJECTIF** : Évaluer l'efficacité des réajustements organisationnels, mesurer la sérénité du débat démocratique, analyser les ressorts de la participation et formuler un socle de préconisations opérationnelles pour les futurs scrutins.

LES 4 ENTRÉES DE L'OBSERVATION

1



**Préparation et
cadre réglementaire**

2



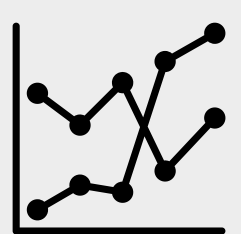
Communication

3



Campagne

4



Participation

LA MÉTHODE

01

L'ANALYSE DU CADRE RÉGLEMENTAIRE



02

L'OBSERVATION IN SITU



03

LES ENTRETIENS AVEC LES ACTEURS



04

L'ANALYSE DE LA PARTICIPATION



23 %

UNE PARTICIPATION RECORD



UNE TENSION MODÉRÉE

LES GRANDS AXES DES RECOMMANDATIONS

- **Anticipation institutionnelle** : Installer le Comité Électoral Consultatif (CEC) dès le début de l'été et publier le calendrier électorale avant la rentrée.
- **Transparence & garanties** : Clarifier les garanties techniques du vote électronique, du prestataire choisi et proscrire/sensibiliser à l'usage du fichier d'émargement pour le ciblage individuel.
- **Égalité & accompagnement** : Créer des leviers d'intégration pour les doctorants et accentuer l'accompagnement des étudiants intéressés.
- **Sincérité de la campagne** : Conditionner l'affichage de logos/soutiens à un accord écrit préalable, encadrer les « stands de convivialité », et harmoniser les règles de campagne sur les campus.
- **Débat & vie démocratique** : Restaurer un cadre neutre et sécurisé dédié au débat contradictoire entre listes candidates sur les campus.

BILAN ET SUITES



RAPPORT

Remis à la Présidence
à l'été 2026



19



RECOMMANDATIONS



TRAVAIL D'ANALYSE EN COURS

Réception et traitement des
préconisations par le DGA, la Cellule
des affaires institutionnelles et la
présidence.



LA LISTE COMPLÈTE (NON DÉTAILLÉE) DES RECOMMANDATIONS

Sur la base de l’ensemble du travail d’observation, des échanges avec les différents acteurs du scrutin et de l’analyse des données du scrutin étudiant 2025, la mission formule une série de 19 recommandations à l’attention de l’établissement, en voici la liste :



PREPARATION DU
SCRUTIN ET CADRE
REGLEMENTAIRE



DEPOT DE
CANDIDATURES
ET
CONSTITUTION
DES LISTES



COMMUNICATION



CAMPAGNE ELECTORALE

RECOMMANDATION 1 : Installation anticipée du Comité Électoral Consultatif (CEC)
RECOMMANDATION 2 : Transparence sur le choix du prestataire de vote électronique
RECOMMANDATION 3 : Anticipation de la publication du calendrier électoral
RECOMMANDATION 4 : Sensibilisation à l'accès aux données du scrutin
RECOMMANDATION 5 : Fiabilisation du paramétrage technique des bases « usagers »
RECOMMANDATION 6 : Certification des soutiens de listes
RECOMMANDATION 7 : Levier institutionnel pour l'engagement des doctorants
RECOMMANDATION 8 : Renforcer la sensibilisation et responsabilisation des candidats au dépôt anticipé de leurs listes
RECOMMANDATION 9 : Renforcement de la lisibilité des offres électorales et de la pédagogie institutionnelle
RECOMMANDATION 10 : Sensibilisation des délégués de listes à la bonne gestion de leur boîte mail
RECOMMANDATION 11 : Harmonisation de l'application locale des règles
RECOMMANDATION 12 : Pérennisation de l'accompagnement pédagogique des candidats
RECOMMANDATION 13 : Sécurisation du protocole de suspension
RECOMMANDATION 14 : Instaurer une "Trêve Numérique" des services
RECOMMANDATION 15 : Dispositif de débat médiatique (Format Interviews)
RECOMMANDATION 16 : Sanctuarisation du cadre des interventions en amphithéâtre
RECOMMANDATION 17 : Encadrement des "Stands de convivialité" en période de scrutin
RECOMMANDATION 18 : Intégration du droit de réponse au quota de mails autorisés
RECOMMANDATION 19 : Créer une procédure d’alerte et de réponse immédiate aux incidents



2.6

Réflexion sur la création d'un “comité liberté académique” (2026)

Sollicitée par la Présidence de l'Université à ce sujet, la Mission - sur la base de cas d'études de plus en plus nombreux en France et à l'international - exprime la **nécessité d'instaurer au sein de l'établissement, un "référé liberté académique" et un “comité liberté académique”**.

Cette préconisation vise à répondre à diverses situations susceptibles d'affecter le fonctionnement de l'établissement, sa position ou celle de l'un de ses enseignants et/ou chercheurs, ou personnels :

- En cas d'**attaque politique extérieure**, un comité pourrait être en mesure d'initier une réponse institutionnelle coordonnée, par exemple sous la forme d'une pétition ou d'un communiqué de soutien à l'échelle de l'établissement.
- Lorsqu'un enseignant-chercheur est **mis en cause pour une prise de parole publique**, cette instance pourrait être saisie afin d'apprécier si les propos relèvent ou non du champ de la liberté académique. Elle examinerait notamment le lien entre la nature des déclarations et les travaux de recherche concernés, afin de déterminer si la protection attachée à la liberté académique est applicable.
- En cas de **pression d'ordre économique**, une telle instance pourrait intervenir en amont en formulant des recommandations ou des préconisations, par exemple à propos de certaines conventions CIFRE dont les clauses peuvent, dans certains cas, poser difficulté pour les doctorants.

- Dans l'hypothèse — non abordée par le rapport Balme, bien que largement documentée dans la littérature scientifique — où **l'atteinte proviendrait de l'Université elle-même**, à travers ses mécanismes décisionnels ou administratifs, il est indispensable qu'une instance tierce, indépendante de l'équipe dirigeante, puisse procéder à une évaluation objective de la situation. Cela est d'autant plus crucial que le risque est élevé de voir émerger des saisines inappropriées, relevant en réalité de problématiques de ressources humaines ou de bien-être au travail. Dans une telle hypothèse, l'établissement et son équipe dirigeante ne peuvent être le seul point de contact et d'entrée de plaintes dirigées contre eux-mêmes.

Ce type d'instance indépendante manifeste le fait que la victime n'est pas seule mais a le soutien de son institution – y compris lorsqu'elle est elle-même défaillante.

Sur saisine de la Présidente, la Mission démocratie universitaire a ainsi contribué à la réflexion entourant la mise en place et la composition et création d'un comité “liberté académique” et d'un référent “liberté académique” par l'établissement, annexé à sa **feuille d'engagements “Nantes Université, engagée pour la promotion, la défense et la protection de la liberté académique”** - **adoptée par le Conseil d'administration le 26 juin 2026.**

S'appuyant sur un travail de recherche concernant l'existant en France et à l'international mais aussi sur les préconisations du rapport de Stéphanie Balme et commandé par France Universités, la Mission préconisait la mise en place, à Nantes Université, à la fois d'un référent à la liberté académique mais aussi d'un comité indépendant.

LE RÉFÉRENT LIBERTÉ ACADÉMIQUE

Suivant les recommandations du rapport Balme, la mission préconise la mise en place d'**un référent doté d'une indépendance fonctionnelle**. La mission propose de nommer le référent liberté académique via la procédure suivante : Le référent liberté académique est désigné parmi les enseignants-chercheurs du Comité liberté académique.

Le rôle du référent liberté académique serait multiple :

1. **Point de contact et premier interlocuteur de confiance** pour les enseignants-chercheurs et doctorants confrontés à des pressions ou à des atteintes à leur liberté académique ;
2. **Interface avec les instances** internes et externes ;
3. **Acteur de veille, de prévention et de sensibilisation**, chargé – en lien avec le comité - de diffuser les bonnes pratiques, de contribuer à la formation des personnels, et de suivre la situation nationale sur le sujet ;
4. **Président du comité liberté académique**, il serait le premier point d'entrée des dépôts de plaintes – et susceptible d'apporter une réponse d'urgence lorsque nécessaire ;
5. **Garant de la mise en œuvre** de la politique d'établissement en la matière.

L'établissement est chargé de lui fournir les moyens nécessaires à son action, y compris par la création d'un comité de protection et de promotion de la liberté académique dont il est nommé président.

LE COMITÉ LIBERTÉ ACADÉMIQUE

S'il ne semble exister aucun modèle français de comité universitaire chargé de la protection de la liberté académique, il est possible à ce sujet de **s'inspirer de plusieurs bonnes pratiques et propositions convergentes appelant à la création d'un tel comité**, en France comme à l'international. C'est le cas notamment des préconisations de Stéphanie Balme, celles de l'Association pour la liberté académique, celles de la proposition de loi récente portée devant le Sénat mais aussi, des nombreux modèles issus des universités canadiennes.

Sur cette base, la mission préconise donc la mise en place d'un comité chargé de :

1. **Prévenir les atteintes** à la liberté d'enseignement, de recherche et d'expression académique ;
2. **Répondre à toutes les saisines** individuelles et formuler un avis auprès de la direction de l'établissement ;
3. Peut être consulté par le président, le conseil académique, le conseil d'administration ou toute instance interne sur toute question liée à la liberté académique. Ses avis sont motivés, écrits et rendus publics sauf impératif de confidentialité ;
4. Assurer un **rôle de veille** institutionnelle et d'alerte sur les enjeux liés à la liberté académique ;
5. Assurer un **rôle pédagogique**.

PROPOSITIONS DE LA MISSION SUR LA COMPOSITION DU COMITÉ

Option 1 : Des candidats élus par le CAc

Elle propose un comité composé de membres désignés par le Conseil académique après **appel à candidatures ouvert à l'ensemble de la communauté**. Elle propose de nommer, aux côtés des membres candidats, une série de personnalités désignées au regard de leur expertise avec voix consultative.

Option 2 : Des candidats désignés par les directeurs de pôles et élus par le CAc

Elle organise le comité autour de **candidats désignés pour leur seule expertise par les Directions de pôles** et élus par le CAc . Elle propose toujours de nommer une série de personnalités désignées au regard de leur expertise avec voix consultative.

Créer un comité de promotion et de protection de la liberté académique exige un équilibre entre légitimité académique, indépendance, pluralisme et efficacité opérationnelle.



3

BILAN D'ACTIVITÉS 2023-2026

ANIMER UNE RÉFLEXION SCIENTIFIQUE



Sommaire³

ANIMER UNE REFLEXION SCIENTIFIQUE

31	Colloque annuel
33	Post doctorat (2025-2027)
34	Communications extérieures

En complément et dans la continuité de son activité de conseil et d'accompagnement, la mission démocratie universitaire a pu, depuis 2024, déployer une activité de recherche essentielle en s'appuyant sur les fonds du projet "Ouverture" attribués par l'Agence nationale pour la recherche (dans le cadre du programme ExcellencES).

Ces nouveaux fonds permettront ainsi à la mission - jusqu'à la fin 2030 - d'organiser des événements scientifiques (notamment, un colloque annuel), mais aussi de prendre part à des colloques et événements extérieurs. Ils permettent par ailleurs de financer un contrat post doctoral de 2 ans (2025-2027) dédié au rapport des étudiants à l'information scientifique.

Cette activité de recherche en développement permet à la mission d'interroger tous les aspects de la "démocratie universitaire", concept encore méconnu en France, mais aussi d'alimenter et d'appuyer ses conseils à l'établissement.

Grâce au soutien financier de :



Le colloque annuel de la mission

Véritables piliers de notre dynamique de recherche, les colloques annuels de la mission sont conçus comme des espaces de **rencontre privilégiés entre la recherche académique et les acteurs de terrain**. Grâce au soutien du projet "Ouverture" (ANR), ces rendez-vous scientifiques permettent de structurer et de diffuser une réflexion de fond sur la démocratie universitaire. Retour sur les éditions 2024 et 2025, qui ont posé les jalons d'un dialogue scientifique continu à Nantes Université.



Avec le soutien d'un comité scientifique (2025) : Guillaume Cuny (Nantes Université), Emilie Frenkiel (Université Paris-Est Créteil), Quentin Landenne (UCLouvain- Saint-Louis Bruxelles), Arnauld Leclerc (Nantes Université), Sandrine Rui (Université de Bordeaux), Susanna Zellini (UCLouvain Saint-Louis Bruxelles).

2024

LA DÉMOCRATIE UNIVERSITAIRE : CONCEPT ET PRATIQUES

En collaboration avec l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne et le réseau "l'Initiative" (Université de Lille, Université Clermont Auvergne, CY Cergy Paris Université, Université Gustave Eiffel, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Nantes Université), la mission organisait, le 14 novembre 2024, son tout **premier colloque dédié à la démocratie universitaire**.

Ce colloque visait à **approfondir la notion** de "démocratie universitaire" pour mieux en connaître l'origine, les mutations, les contours et les enjeux. Il visait également à **mutualiser les retours d'expérience** d'une démocratie universitaire en acte largement protéiforme.

Comment penser et construire une « gouvernance partagée » au sein d'institutions aussi vastes, massifiées, diversifiées ? Comment renforcer l'appropriation par tous des enjeux qui traversent les universités et comment renforcer la légitimité des décisions prises ? Comment articuler la démocratie représentative avec l'inventivité dont font preuve les universités à travers de multiples dispositifs participatifs, délibératifs ?



LES SUITES

A PARAÎTRE EN ACCÈS OUVERT (PROJET ACCEPTÉ)

A. LECLERC & S. RUI (dir.), "La démocratie universitaire : concept et pratiques" in *Participations*, à paraître octobre 2027.

1

JOURNÉE

14

INTERVENANTS
DONT 2 INTERNATIONAUX

99

PARTICIPANTS



LES INVITES

La mission remercie l'ensemble des intervenants et modérateurs !

SÉBASTIEN BERNARD
LOÏC BLONDIAUX
THOMAS BLUSSON
LUCAS CHAUVEL
SÉBASTIEN DAVY
LAURENT DEVISME
EMILIE FRENKIEL
QUENTIN GENELOT
QUENTIN LANDENNE
ARNAULD LECLERC
JULIEN MEILLARD
SANDRINE RUI
CRISTINA TEBAR LESS

2025

LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE DANS LA DÉMOCRATIE UNIVERSITAIRE

JOURNÉES

2

INTERVENANTS

DONT 9 INTERNATIONAUX

24

PARTICIPANTS

RÉPARTIS SUR LES 2 JOURNÉES

105

LES INVITES



La mission remercie l'ensemble des intervenants et modérateurs !

Olivier BEAUD

Cécile LABORDE

Camille FERNANDES

Olivier LECLERC

Valeria PINTO

Vasiliki KOSTA

Terence KARRAN

Xavier DELGRANGE

Quentin LANDENNE

Susanna ZELLINI

Jérôme HEURTAUX

Cédric LE COCQ

Jean-Yves MERINDOL

Laurène LE COZANET

Cyril FIORINI

Jean BERNATCHEZ

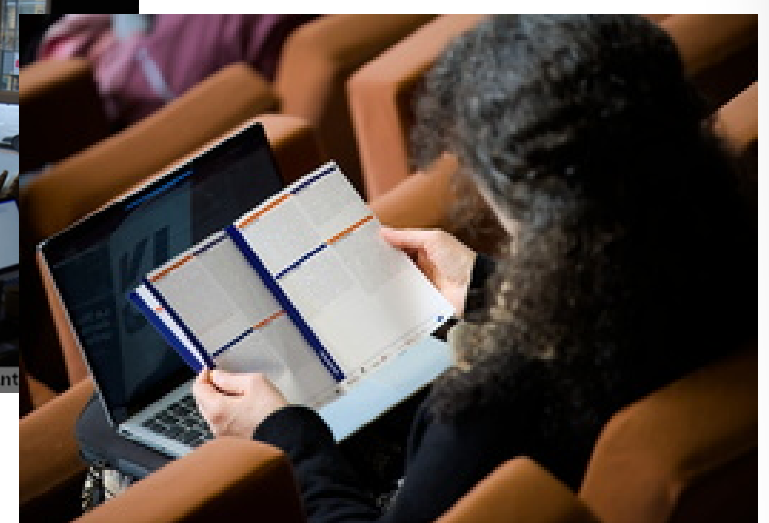
Sandrine RUI

En collaboration avec l'ERC BildungLearning de l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles, l'Université de Bordeaux et l'Université Paris Est Créteil, et avec le soutien des réseaux France Universités et l'Initiative, la mission organisait les 17 et 18 novembre 2025, un **colloque international dédié à la liberté académique dans la démocratie universitaire**.

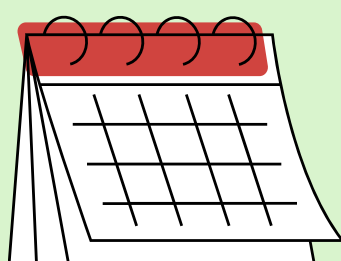
Ce colloque a permis de réunir pendant 2 jours à Nantes, parmi les plus grands spécialistes internationaux de la liberté académique (français, belges, américain, canadien, grecque, italiens, indien, anglais).

Ce colloque entendait **explorer les liens qu'entretiennent la liberté académique et la démocratie universitaire**.

L'université est, en effet, une institution singulière puisqu'elle est la seule à être dirigée par une autorité élue dans le cadre d'un principe d'autogouvernement. *Dès lors la liberté académique n'est-elle pas la condition structurelle de toute authentique université ? Les dispositifs de démocratisation de l'université n'exigent-ils pas une défense accrue de la liberté académique ? À l'inverse, si la liberté académique implique, entre autres réquisits normatifs, l'autonomie institutionnelle de l'université et l'autogouvernement des membres de la communauté académique, n'appelle-t-elle pas le développement d'une démocratie universitaire pour se renforcer ?*



LES SUITES



COLLOQUE

5 et 6 nov. 2026

“L'université à l'épreuve de la désinformation”



A PARAÎTRE EN ACCÈS OUVERT (PROJETS ACCEPTÉS)

- A. LECLERC & Q. LANDENNE (dir.), “Aux fondements de la liberté académique” in *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, juin 2027.
- A. LECLERC & E. FRENKIEL (dir.), “Les épreuves à la liberté académique” in *Cahiers Droit, Science et Technologie*, septembre 2027.

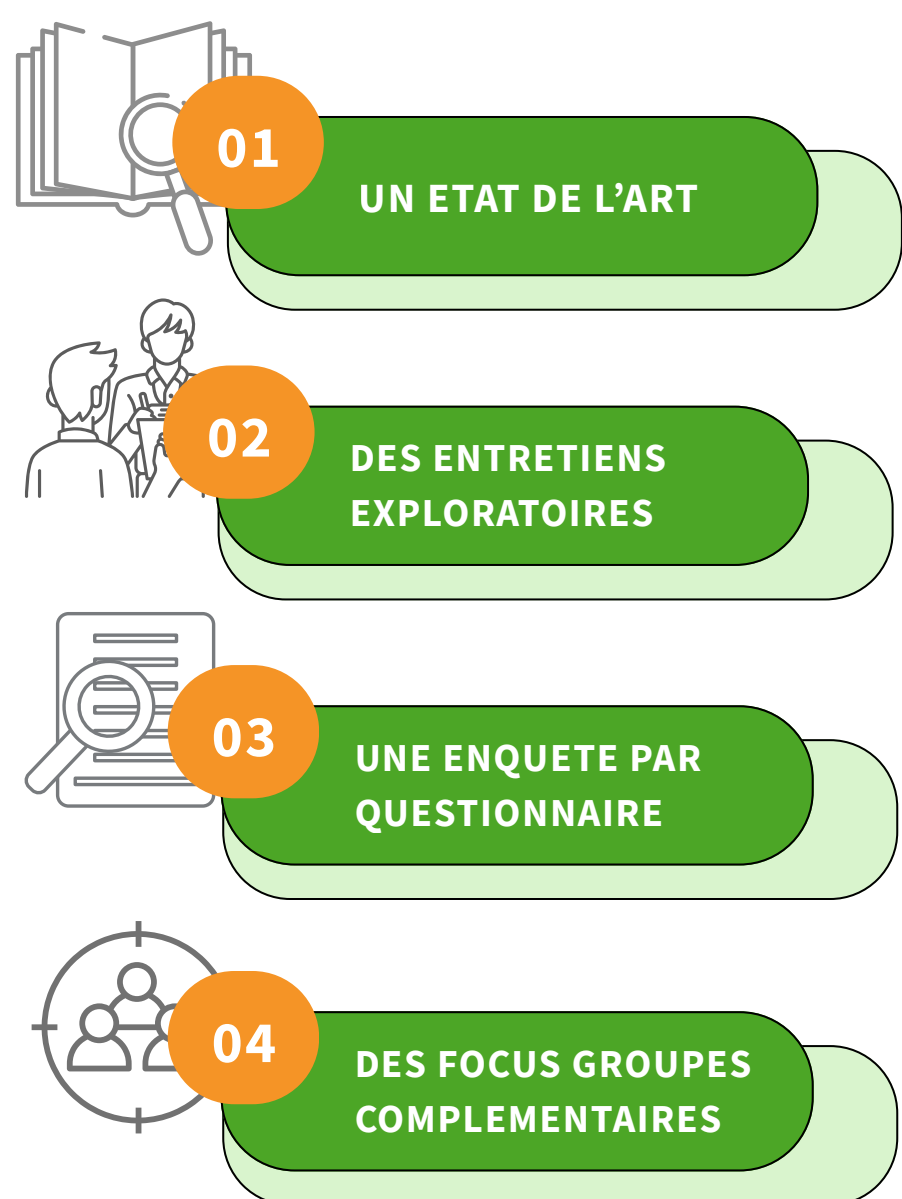
La recherche post doctorale (2025-2027)

Second volet recherche de la mission, le **projet post doctoral « Troubles dans le savoir » (2025-2027)** explore une question démocratique et épistémologique cruciale : le rapport des étudiants à l’information scientifique à l’ère de la désinformation. Portée par Guillaume Cuny, cette enquête d’envergure au sein de Nantes Université analyse concrètement comment les étudiants évaluent la légitimité des savoirs académiques face aux sphères d’information concurrentes. **Découvrez ce projet !**

Projet : Troubles dans le savoir : le rapport des étudiants à l’information scientifique

Ce projet de recherche **interroge le rapport des étudiants à l’information scientifique à travers leurs pratiques et expériences universitaires**. Il s’agit d’examiner dans quelle mesure l’Université constitue encore, à leurs yeux, un lieu de production et de certification du “vrai”. Plutôt que d’analyser leurs représentations déclaratives, l’enquête s’intéresse aux usages qu’ils font des savoirs, aux critères qu’ils mobilisent pour juger de leur validité et aux tensions qui émergent entre les exigences académiques et les savoirs issus d’autres sphères.

A l’aide d’une **enquête par questionnaire**, nous cherchons à savoir quelles variables s’avèrent pertinentes pour interpréter le rapport entretenu aux savoirs. A ce propos les enquêtes préliminaires semblent mettre en avant le **poids du diplôme** ainsi que celui du **genre** et la **fréquentation des réseaux sociaux**, elles montrent également que les résultats diffèrent considérablement en fonction des disciplines de rattachement, ce qui mérite selon-nous de nous intéresser à **la façon dont les matrices disciplinaires peuvent influencer sur le rapport au savoir des étudiants**.



GUILLAUME CUNY
ÉLÉMENTS BIOGRAPHIQUES

Guillaume Cuny est chercheur post doctorant au sein de la mission démocratie universitaire. Après un Master en sociologie générale à l'EHESS, il a réalisé une thèse en sociologie sur l'enseignement professionnel au Centre Pierre Naville (Université d'Évry, Université Paris-Saclay). Ses travaux se situent à l'interface entre sociologie et sciences de l'éducation.

Son projet de recherche dans le cadre de la mission démocratie universitaire s’inscrit dans cette continuité : tout en analysant les conditions qui façonnent le rapport des étudiants au savoir, il interroge le rôle des institutions éducatives dans un contexte de réflexivité accrue sur les modalités de production et de réception des connaissances.

LES SUITES - FIN 2026



- Rapport de recherche à l'établissement
- Présentation des résultats : Colloque 5 et 6 novembre 2026
- Communications et publications scientifiques

Les interventions extérieures (2024-2026)

Dissémination scientifique et partage de nos pratiques démocratiques

Au-delà de son ancrage local, la Mission Démocratie Universitaire déploie une stratégie active de rayonnement et de valorisation de ses travaux, qui s'est traduite entre 2024 et 2026 par 15 communications majeures, dont 5 interventions lors d'événements internationaux (la liste exhaustive de ces interventions est consultable en annexe de ce rapport). Cette dynamique de dissémination répond à un double objectif : **faire progresser la recherche théorique sur un concept encore émergent** en France, mais aussi **exporter et confronter nos pratiques démocratiques** concrètes.



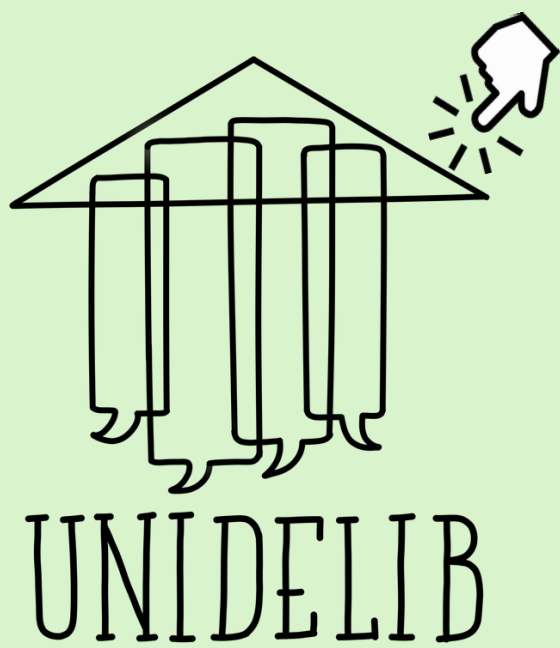
Parce que la démocratie universitaire s'enrichit par le partage et la confrontation des expériences, la mission s'attache à faire rayonner ses travaux et ses innovations démocratiques au-delà des frontières de Nantes U.



Cette démarche, qui articule recherche-action et conseil d'établissement, trouve un écho naturel au sein du **Réseau des Universités Délibérantes** (UNIDELIB). Né en novembre 2023 lors de la conférence fondatrice "Délibération en acte(s)" organisée par l'UPEC, ce réseau fédère aujourd'hui une vingtaine d'institutions françaises et internationales dont Nantes U (voir FOCUS).

En parallèle de cette dynamique de réseau, la mission est régulièrement sollicitée par d'autres universités désireuses d'échanger sur son rôle original dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ces interventions extérieures sont l'occasion de partager notre expertise et de transmettre nos pratiques démocratiques innovantes (ex : Conférence de consensus). En s'impliquant ainsi dans le débat national et international, **la mission s'inscrit pleinement dans une communauté de recherche et de pratique pionnière**, dédiée à l'intégration durable des processus délibératifs et participatifs dans le tissu universitaire.

FOCUS



*"Le Réseau des Universités Délibérantes (UNIDELIB) est une initiative rassemblant des institutions académiques et de recherche françaises et internationales autour d'un **objectif commun** : **intégrer les processus délibératifs dans le tissu même de l'enseignement supérieur**. Ce réseau a été créé lors de la conférence « Délibération en acte(s) », organisée par l'Université Paris Est Créteil (UPEC) le 17 novembre 2023, à l'Institut d'Etudes Politiques de Fontainebleau. Il rassemble aujourd'hui une vingtaine d'universités françaises et étrangères. Depuis Septembre 2024, le réseau bénéficie du soutien financier du programme Erasme de l'UPEC, financé par l'Agence Nationale de la Recherche dans le cadre de France 2030."*

An abstract geometric pattern featuring various colorful shapes (pink, yellow, orange, green, white, and light blue) on a dark blue background. A large pink circle is positioned in the upper left corner, partially overlapping the pattern. The shapes include rectangles, squares, and curved forms, some with a halftone or dithered texture.

4

ANNEXES



Sommaire **4**

ANNEXES

37	Listes des communications et publications
39	Liste et liens vers l'ensemble des rapports de la mission
40	Poster de présentation de la Mission
41	Programme du colloque 2024
44	Programme du colloque 2025



Liste des communications et publications*

Communications 2024-2026 (juin) du Responsable de la MDU, Arnaud Leclerc :

1. LECLERC Arnaud, "**Démocratie et universités : un couple historiquement instable**", communication dans le cadre du colloque "Démocratie universitaire : concept et pratiques", organisé par la mission "démocratie universitaire", Nantes Université, 14 novembre 2024.
2. LECLERC Arnaud, "**Why does democracy need to be reinvented in French universities?**", communication dans le cadre du colloque, "Universities Deliberating for a Livable Planet" organisé par le réseau UNIDLEIB, UPEC, Fontainebleau, 23 mai 2025.
3. LECLERC Arnaud, "**10 thèses sur la question de la démocratie universitaire**", communication dans le cadre du Séminaire « Repenser l'université », organisé par le Centre Prospero, UCLouvain Saint-Louis Bruxelles, Bruxelles, 6 juin 2025.
4. LECLERC Arnaud, "**La Mission démocratie universitaire de Nantes Université**", communication dans le cadre des Rencontres « Nos campus universitaires : lieux de citoyenneté d'aujourd'hui et de demain » organisées par le Réseau national des vice-présidentes et vice-présidents Vie étudiante, de campus et universitaire, Université de Bordeaux, juin 2025.
5. LECLERC Arnaud, "**La liberté académique dans les sociétés développées et les défis relevés par la recherche**", communication dans le cadre des Rencontres « Recherche et valorisation : enjeux, libertés et perspectives », organisées par le Réseau des Vice-Présidentes et Vice-Présidents Recherche et Valorisation, Université Bourgogne Europe, août 2025.
6. LECLERC Arnaud, "**La construction de l'imaginaire démocratique de l'université**", communication dans le cadre du Colloque international "La démocratie à l'université – principes, pratiques et enjeux dans un monde globalisé" organisé par le Centre Henri-Aigueperse et l'UNSA, Université de Poitiers, 9 et 10 octobre 2025.
7. LECLERC Arnaud, participation au panel d'ouverture du colloque "**Building Peace and Democracy in Ukraine: Civil Society, Institutions, and Economic Reconstruction**", organisé par le réseau EUNiWell, Linneaus University, Kalmar, 12 et 13 mai 2026.
8. LECLERC Arnaud, participation à la "**Scientific Battle : les réseaux sociaux vont-ils tuer la démocratie ?**" organisée dans le cadre de Chtiing - journées nantaises de la créativité, Hall 6 Ouest, Nantes, 29 mai 2026.
9. LECLERC Arnaud & DEVISME Laurent, "**Politics, Policy, and Polity: Mapping the Differentiated Balances of Democratic Experimentations at Nantes University**", communication dans le cadre du colloque "Are university deliberative assemblies political spaces?" organisé par le réseau UNIDELIB, UPEC, Fontainebleau, 15 juin 2026.

*Cette liste comprend les seules communications et publications effectuées dans le cadre de la mission sur des objets proches de son périmètre scientifique. Elles mêlent communications académiques et vulgarisation scientifique.

Communications 2025-2026 (sept.) du Post doctorant au sein de la Mission, Guillaume Cuny :

1. CUNY Guillaume, organisation d'un atelier "**Conférence citoyenne : Faut-il interdire l'intelligence artificielle ?**", dans le cadre de la *Nantes Digital Week*, Hall 6 Ouest, Nantes, 19 septembre 2025.
2. CUNY Guillaume, organisation et animation d'un séminaire "**Rapports aux savoirs et rapport à la "vérité" des étudiants inscrits à l'Université**" dans le cadre des Rencontres "Les savoirs dans la tourmente", organisées par Future Earth France, le CNRS, l'IRD, l'INRAE et Nantes Université, Hall 6 Ouest, Nantes, 10-12 juin 2025.
3. CUNY Guillaume, communication d'ouverture du **1er RELathon de Nantes Université**, 4 juillet 2025.
4. CUNY Guillaume, participation à la table ronde "**Sciences et société à l'heure de la désinformation : un dialogue est-il toujours possible ?**" organisée par l'INRAE en collaboration avec Nantes Université, Hall 6 Ouest, Nantes, 3 mars 2026.
5. CUNY Guillaume, animation de la conférence "**De quoi CNews est le nom ?**" donnée par Nicolas Kaciaf et organisé par l'Institut d'études avancées de Nantes, en collaboration avec Nantes Université et le Lieu Unique, Nantes, 10 mars 2026.
6. CUNY Guillaume, "**Saisir l'effet des disciplines universitaires sur la formation des compétences critiques : enjeux méthodologiques et épistémologiques**", communication dans le cadre des Doctoriales « Enseignement supérieur et recherche » organisées par le RESUP, Maison des Sciences de l'Homme Ange Guépin, Nantes, 4 et 5 juin 2026.
7. CUNY Guillaume, "**How Disinformation Raises New Questions About the Role of the University?**", communication à l'occasion du 38ème Congrès international du *Consortium of Higher Education Researchers*, Catane, 31 août - sept. 2026.
8. CUNY Guillaume, "**Which Factors Shape the Development of Critical Thinking Skills at University ?**", communication dans le cadre du Congrès International de la *Scuola Democratica* "Learning Democracy", Rome, 1-4 sept. 2026.

Publications à paraître - en accès ouvert :

(Projets acceptés par les revues et susceptibles d'être modifiés.)

1. CUNY Guillaume, "**Saisir l'effet des curricula universitaires sur le discernement informationnel des étudiant·es : enjeux méthodologiques et épistémiques**" in *Pratiques de formation/Analyses*, à paraître 2026.
2. CUNY Guillaume, "**Adhésion et résistance des étudiants aux fausses informations : une analyse des déterminants**" in James Masy and Lucy Bell (dir.), *L'université au XXIe siècle. Enjeux des mutations contemporaines dans l'espace européen de l'enseignement supérieur*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, à paraître 2029.
3. A. LECLERC & Q. LANDENNE (dir.), "**Aux fondements de la liberté académique**" in *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, juin 2027.
4. A. LECLERC & S. RUI (dir.), "**La démocratie universitaire : concept et pratiques**" in *Participations*, octobre 2027.
5. A. LECLERC & E. FRENKIEL (dir.), "**Les épreuves à la liberté académique**" in *Cahiers Droit, Science et Technologie*, septembre 2027.





Liste et liens vers nos rapports

(2020-2026)

NEXT

I-Site NExT: concertation autour du plan d'actions NExT 2

Rapport de la mission et informations sur la démarche

I-Site NExT : une nouvelle étape de concertation dans les instances de l'établissement

Précisions apportées au plan d'actions

Nantes Université

Consultation sur le projet de statuts de Nantes Université

Rapport de la mission et informations sur les suites de la démarche

Consultation loi de programmation de la recherche

Rapport de la mission et prise de position du Conseil d'administration

Nantes Université

(Consultation sur le déploiement du projet Nantes Université

Rapport de la mission et informations sur la démarche

Nantes Université

Accompagnement et lancement de la conférence de développement durable

En savoir plus sur la Conférence de développement durable

Concertation pour la création d'un "Statut de l' élu" à Nantes Université

Rapport préalable de la MDU sur la reconnaissance de la fonction d' élu universitaire en Europe - Etat des lieux

Rapport préalable de la MDU sur la reconnaissance de la fonction d' élu universitaire en France - Etat des lieux

Rapport de la MDU sur le statut de l' élu à Nantes Université

Nantes Université

Concertation des élus sur la rénovation du fonctionnement des instances

Rapport de la mission sur la rénovation du fonctionnement du CA et du CAc - août 2024

Rapport de la mission sur la rénovation du fonctionnement des Conseils de Pôles - janvier 2025

Nantes Université

Conférence de consensus autour des modalités du débat politique étudiant

Rapport du jury de la conférence et informations sur la démarche

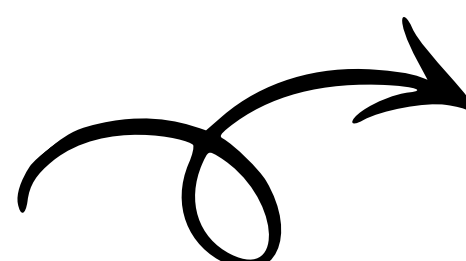
Nantes Université

Observation des élections étudiantes de novembre 2025

Rapport d' observation de la mission (publication à venir).

Evaluation de la Conférence de développement durable

Rapport d' évaluation de la mission (publication à venir).



Tous nos rapports sont publiés progressivement sur la page web de la mission démocratie universitaire, accessibles [ici](#).



La Mission

« Démocratie universitaire »

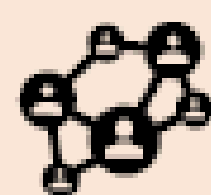
Nantes Université

La Mission en quelques mots

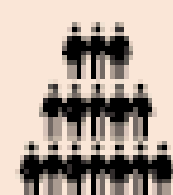
Mission indépendante créée en 2020 au sein de l'établissement, la Mission "démocratie universitaire" a pour objectifs :

- de renforcer la démocratie au sein de l'université ;
- d'expérimenter de nouvelles formes de participation et de délibération pour augmenter l'implication de la communauté ;
- de consolider la démocratie représentative et le rôle des élus ;
- de permettre l'implication de la communauté et l'exercice de la citoyenneté universitaire ;
- d'animer une réflexion scientifique sur la démocratie universitaire.

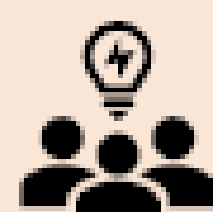
Quelques exemples de processus démocratiques déjà éprouvés



Une **plateforme participative** pour atteindre l'ensemble de la communauté



Une **conférence de consensus** en cas de controverse scientifique



Groupes de travail et entretiens pour les questions techniques ou à « accès restreint »



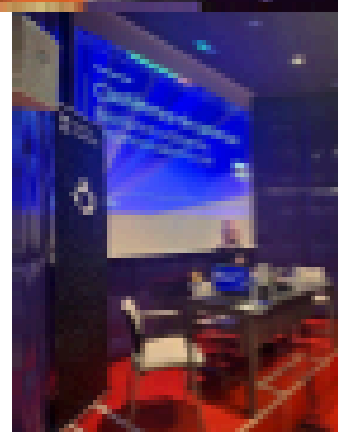
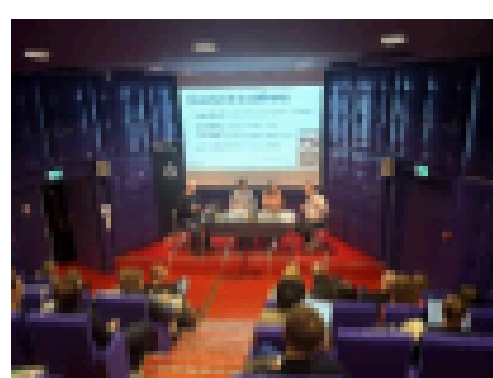
UNE MISSION DE CONSEIL

Deux objectifs principaux

1. Conseiller sur le choix des outils démocratiques appropriés pour chacun des dossiers dont elle sera saisie.
2. Garantir la neutralité des processus déployés auprès de la communauté universitaire et accompagner les élu(e)s en fonction de leurs besoins.

Quelques réalisations (2020-2025) :

Consultations élargies sur les Statuts de Nantes Université et une série de plans d'actions; Consultation élargie sur la Loi de Programmation de la Recherche; Conseil sur la création de la Conférence du développement durable; Conférence de consensus sur le débat politique étudiant; Groupes de travail sur la reconnaissance du "Statut de l'élus" et la rénovation du fonctionnement des instances...

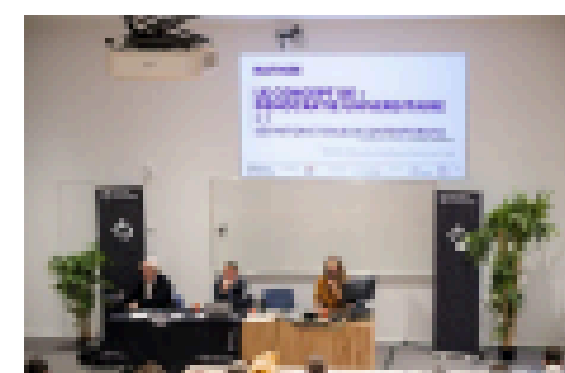


UNE MISSION SCIENTIFIQUE

Un objectif principal

1. Animer la réflexion sur la démocratie universitaire considérée comme objet scientifique dont les matériaux et réflexions viennent nourrir la pratique, grâce à :

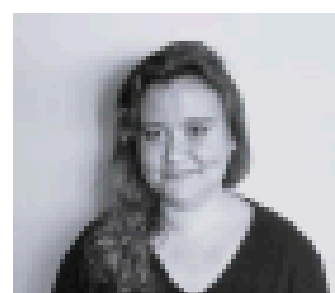
- Un colloque annuel et autres événements scientifiques
- Une recherche post doctorale (2025-2027) : *Troubles dans le savoir : le rapport des étudiants à la « vérité »*
- Une collaboration avec le réseau UNIDELIB
- Une série de publications à venir



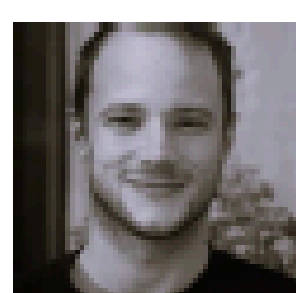
L'équipe



Arnauld LECLERC
Responsable de la mission
Professeur de Sciences Politiques



Manon DAMESTOY
Chargée de mission
"Démocratie universitaire"



Guillaume CUNY
Chercheur post doctorant

En savoir plus

Contact

mission-democratie@univ-nantes.fr



La démocratie universitaire

→ Concept et pratiques

ACCUEIL CAFÉ DU PUBLIC - 8:30-9:00

9:00-9:15

Ouverture : **Carine BERNAULT**, Présidente de Nantes Université

MATINÉE

LE CONCEPT DE « DÉMOCRATIE UNIVERSITAIRE » DÉFINITION ET ENJEUX CONTEMPORAINS



9:15-9:45

DÉMOCRATIE ET UNIVERSITÉ : UN CHANTIER PAVÉ D'OBSTACLES



Loïc BLONDIAUX, Professeur de sciences politiques à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne (Centre européen de sociologie et de science politique)

9:45-10:05

DÉMOCRATIE ET UNIVERSITÉS : UN COUPLE HISTORIQUEMENT INSTABLE



Arnauld LECLERC, Professeur de sciences politiques à Nantes Université (Droit et Changement Social), Responsable de la mission "Démocratie universitaire"

10:05-10:35

Discussion et échange avec le public

PAUSE-CAFÉ - 10:35-11:00

11:00-11:20

L'IDÉAL DE *BILDUNG* ET LA DÉMOCRATIE PAR ET DANS L'UNIVERSITÉ



Quentin LANDENNE, Chercheur qualifié FNRS, Université Catholique de Louvain Saint-Louis Bruxelles (Centre Prospéro)

11:20-11:40

DE L'AUTONOMIE COLLECTIVE À LA REPRÉSENTATION ÉLECTIVE : LES ÉTUDIANT.ES ET LA DÉMOCRATIE UNIVERSITAIRE



Quentin GENELOT, Doctorant en sciences politiques à l'Université de Bourgogne (Centre de Recherche et d'Étude en Droit et Science Politique)

11:40-12:00

DÉMOCRATIE ET REPRÉSENTATIVITÉ DES CONSEILS UNIVERSITAIRES : LA LOI FAURE ET SA POSTÉRITÉ



Sébastien BERNARD, Professeur de droit public à l'Université Grenoble-Alpes (Centre de recherches juridiques)

12:00-12:30

Discussion et échange avec le public

Présidence de la matinée : **Émilie FRENKIEL**

Maîtresse de Conférences en sciences politiques à l'Université Paris-Est Créteil
(Laboratoire interdisciplinaire du politique Hannah Arendt)

PROGRAMME

MATINÉE - BIAS 2 - AMPHI A - 10 RUE BIAS, NANTES

La démocratie universitaire

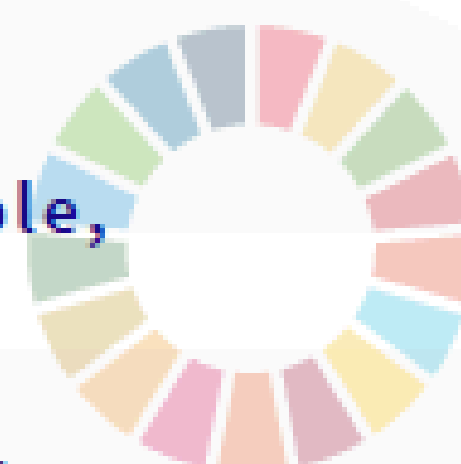
→ Concept et pratiques

PAUSE-DÉJEUNER LIBRE: 12:30-14:30

APRÈS-MIDI

LA DÉMOCRATIE UNIVERSITAIRE EN PRATIQUE RETOURS D'EXPÉRIENCES SUR DES DISPOSITIFS INNOVANTS

14:30-16:00 **TABLE RONDE n°1** : Le développement durable,
sujet de démocratie participative



• L'Assemblée de la transition : **Julien MEILLARD**, Adjoint Transition écologique & Campus à l'Université de Lausanne

• La Conférence Développement durable : **Laurent DEVISME**, Vice-président transformations écologiques et médiations scientifiques à Nantes Université

• Le Conseil des transitions : **Cristina TEBAR LESS**, Présidente du Conseil des transitions environnementales et sociétales à l'Université de Bordeaux

Animation : **Sébastien DAVY**
Chargé de projets développement durable
Mission pour la Transformation Écologique (Nantes Université)

15:30-16:00 Discussion et échange avec le public

PAUSE-CAFÉ - 16:00-16:30

16:30-18:00 **TABLE RONDE n°2** : Former la communauté
étudiante à la démocratie universitaire



• Les conventions citoyennes étudiantes : **Émilie FRENKIEL**, Maîtresse de conférences à l'Université Paris-Est Créteil (Laboratoire interdisciplinaire du politique Hannah Arendt), Assesseure Engagements, vie étudiante, vie de campus et dispositifs participatifs

• L'UE « démocratie universitaire » : **Sandrine RUI**, Maîtresse de conférences en sociologie à l'Université de Bordeaux (Centre Émile Durkheim)

PROGRAMME

APRÈS-MIDI - BIAS 2 - AMPHI A - 10 RUE BIAS, NANTES

La démocratie universitaire

→ Concept et pratiques



Le Parlement étudiant : **Thomas BLUSSON**, Vice-Président étudiant à l'Université Gustave Eiffel

Animation : **Chloé BONAQUE MORENO**

Vice-Présidente déléguée Engagement étudiant et vie étudiante (Nantes Université)

17:30-18:00

Discussion et échange avec le public

18:00-18:30

CONCLUSIONS DU COLLOQUE

Arnauld LECLERC

Professeur de sciences politiques à Nantes Université (Droit et Changement Social), Responsable de la Mission "démocratie universitaire"

PROGRAMME

APRÈS-MIDI - BIAS 2 - AMPHI A - 10 RUE BIAS, NANTES

17 et 18 novembre 2025

Nantes

| Colloque international

La liberté académique dans la démocratie universitaire

→ *Programme*

Co-organisé par :



Soutenu par :



Co-financé par :



La liberté académique dans la démocratie universitaire

LUNDI 17 NOVEMBRE – Programme

8 :30 – 9 :00

ACCUEIL CAFÉ

9 :00 – 9 :15

OUVERTURE DU COLLOQUE

Éric LENGEREAU, Directeur de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Nantes

Carine BERNAULT, Présidente de Nantes Université

Jean-François HUCHET, Représentant du Bureau de France Universités

Arnauld LECLERC, Responsable de la Mission "Démocratie Universitaire" de Nantes Université

9 :15 – 9 :45

CONFÉRENCE INAUGURALE

Réflexions sur la liberté académique, son actualité et ses limites

Olivier BEAUD

Professeur de droit public à l'Université Panthéon-Assas

Suivie d'un échange avec le public

10 :00 – 12 :30

SESSION 1 – LES FONDEMENTS DE LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE

Présidence : Arnauld LECLERC, professeur de science politique à Nantes Université

10 :00 – 10 :30

Dialectique et pragmatique de la liberté académique : pour une reconstruction contemporaine à partir des philosophies de la « Bildung »

Quentin LANDENNE - Chercheur qualifié au FNRS, professeur de philosophie à l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles, Principal Investigator de l'ERC BildungLearning

10 :30 – 10 :45

Discussion avec le public

10 :45 – 11 :00

PAUSE CAFÉ

11 :00 – 11 :30

Approche historique des libertés académiques en France (1875-2025)

Jean-Yves MERINDOL - Professeur honoraire de mathématiques à l'Université de Strasbourg

11 :30 – 12 :00

Contestations et renouveau de la liberté académique dans les années 68 en France : la loi Faure et l'université de Nanterre entre 1968 et 1988

Cédric LE COCQ - Docteur en Histoire, laboratoire de l'IDHES de l'Université de Nanterre

12 :00 – 12 :30

Discussion avec le public

12 :30 – 14 :00

PAUSE DÉJEUNER LIBRE

14 :00 – 18 :30

SESSION 2 – LA CONSÉCRATION JURIDIQUE DE LA LIBERTÉ ACADEMIQUE**Présidence : Sandrine RUI**, maîtresse de conférences en sociologie à l'Université de Bordeaux

14 :00 – 14 :30

Constructing the content of Academic Freedom in Art. 13 of the EU Charter of Fundamental Rights**Vasiliki KOSTA** – Maîtresse de conférences en droit européen à l'Université de Leiden

14 :30 – 15 :00

La consécration de la liberté académique en droit public belge**Xavier DELGRANGE** – Magistrat au Conseil d'État de Belgique - Maître de conférences à l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles et à l'Université Libre de Bruxelles

15 :00 – 15 :30

La liberté académique en milieu universitaire au Québec : analyse politique du phénomène de mise à l'agenda**Jean BERNATCHEZ** - Professeur-chercheur en administration et politiques scolaires à l'Université du Québec à Rimouski

15 :30 – 16 :15

Discussion avec le public

16 :15 – 16 :30

PAUSE CAFÉ

16 :30 – 17 :00

Pour une reconnaissance de l'application singulière du principe de neutralité au service public de l'enseignement supérieur : approche juridique**Camille FERNANDES** - Maîtresse de conférences en droit public à l'Université Marie et Louis Pasteur de Besançon

17 :00 – 17 :30

Students' Academic Freedom: Traversing an Unknown Terrain**Terence KARRAN** - Professeur de politique de l'enseignement supérieur à l'Université de Lincoln

17 :30 – 18 :00

Réserve institutionnelle, liberté académique et liberté d'expression**Cécile LABORDE** - Professeure de théorie politique à l'Université d'Oxford

18 :00 – 18 :30

Discussion avec le public

18 :30

CLÔTURE DE LA PREMIÈRE JOURNÉE DE COLLOQUE

La liberté académique dans la démocratie universitaire

8 :45 - 9 :15

ACCUEIL CAFÉ

9 :15 - 12 :30

SESSION 3 – LES LIMITES A/DE LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE

Présidence : Susanna ZELLINI, Chargée de recherche au FNRS

9 :15 - 9 :45

Academic Freedom as a Problem: Utopia - Dystopia – Heterotopia

Valeria PINTO – Maîtresse de conférences en philosophie à l'Université Federico II Naples

9 :45 - 10 :15

L'intégrité scientifique dans ses rapports avec la liberté académique : une limite ? Un rempart ?

Olivier LECLERC – Directeur de recherche au CNRS, Université Paris Nanterre

10 :15 - 10 :45

Discussion avec le public

10 :45 - 11 :00

PAUSE CAFÉ

11 :00 - 11 :30

Liberté académique : pour une approche empirique critique des responsabilités de l'université contemporaine

Laurène LE COZANET – Maîtresse de conférences en science politique à l'Institut Universitaire Européen de Florence

11 :30 - 12 :00

Co-production des savoirs : un levier démocratique pour renouveler la liberté académique ?

Cyril FIORINI – Chercheur associé au laboratoire Histoire des technosciences en société du Conservatoire national des arts et métiers

12 :00 - 12 :30

Discussion avec le public

12 :30 - 14 :00

PAUSE DÉJEUNER LIBRE

14 :00 - 16 :15

SESSION 4 – LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE FACE AUX SOCIÉTÉS ILLIBÉRALES

Présidence : Quentin LANDENNE, Chercheur qualifié au FNRS, professeur de philosophie à l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles

14 :00 - 14 :30

Assaulting Academic Freedom in the Age of Trump

Robert POST – Professeur de droit à la Yale Law School – VISIOCONFERENCE

14 :30 - 14 :45

Discussion avec le public

14 :45 - 15 :15

Quelles leçons tirer des atteintes aux libertés académiques en Europe centrale et orientale ?

Jérôme HEURTAUX – Maître de conférences en science politique à l'Université Paris-Dauphine

15 :15 – 15 :45

Democracy, University Autonomy and Academic Freedom in India – VISIOCONFERENCE
Niraja JAYAL - Professeure de science politique au King's College London

15 : 45 – 16 :15

Discussion avec le public

16 :15 – 16 : 30

CONCLUSIONS DU COLLOQUE

Co-organisé par :



Soutenu par :



Co-financé par :



